



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime

26 janvier 2018 – 25 mars 2018

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr et dans les ateliers citoyens**

TOME 2

Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Synthèse des contributions du public en ligne

Synthèse des contributions pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% façade	Nombre de votes	% façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	190	28,88	2779	34,50
Les activités et usages	318	48,33	3692	45,84
Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral	78	11,85	954	11,85
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	72	10,94	629	7,81
Total façade NAMO	658	100,00	8054	100,00

La Façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) recueille la plus grande partie des contributions (39%) et des votes (51%) comparativement aux autres façades. La moitié des contributions concerne « les activités et les usages » (48%). Le bon état écologique des milieux marins recueille ensuite 29% des contributions.

Synthèse des contributions

1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?	59 %
Comment renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Nord Atlantique - Manche Ouest?	41 %

Les contributions appellent tout d'abord à **mieux connaître les écosystèmes marins et littoraux, à partager cette connaissance et à sensibiliser le public à ce bien commun**. L'enjeu est de **responsabiliser l'ensemble de la société** pour assurer un bon état écologique des milieux marins et littoraux.

→ **Augmenter les connaissances pour disposer d'un niveau de connaissance homogène sur la mer et le littoral.**

Une plus grande valorisation de la recherche est souhaitée en favorisant les partenariats publics/privés, en pérennisant et en ouvrant des postes dans la recherche publique, en soutenant les

associations, la recherche participative, et en soutenant l'innovation, notamment les micro-entreprises (incubateurs).

→ Partager les connaissances et associer l'ensemble des acteurs

La connaissance par les professionnels et ceux qui pratiquent la mer même en loisirs (par exemple les clubs de plongées) doit être valorisée. Il serait utile de mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de tourisme, élus, citoyens, professionnels) des outils et données « en open data » pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain. Les études déjà réalisées doivent être mieux valorisées. Une contribution cite par exemple celles du « Groupement d'Etude des Cétacés du Cotentin » qui devraient être officiellement reconnues dans les dispositifs de surveillance et d'indication de la qualité des eaux.

Pour chaque projet, les études sur les enjeux environnementaux et les diagnostics écologiques devraient être mis à disposition de tous, avec une clause de suivi et de révision des impacts. Un organisme expert neutre pourrait coordonner ces actions.

Une contribution propose de créer un contre-pouvoir citoyen « *Les veilleurs du littoral* », indépendants et bénévoles, qui pourrait jouer dans chaque commune du littoral le rôle d'interface entre les parties (administrations, associations etc.).

→ Eduquer, informer et sensibiliser le public

Le rôle de l'éducation est mis en avant pour sensibiliser les enfants, en leur permettant une découverte du littoral, notamment avec des classes de mer, la découverte de la navigation sur dériveurs collectifs. Une contribution propose de parrainer un collégien pour sensibiliser les autres à l'importance de la préservation du littoral. Les sciences participatives, les activités de découverte du milieu marin mais aussi des métiers liés à la mer permettront une plus grande sensibilisation. Les emplois écologiques doivent être valorisés.

Pour développer la prise de conscience, de grandes campagnes de communication et de sensibilisation à l'égard de tous (enfants et adultes) seraient utiles, notamment l'été. Une meilleure information au moment des grandes marées des quantités autorisées de pêche de coquillages. La bonne connaissance de la réglementation est également à développer.

Les contributeurs sont nombreux à appeler à **l'application stricte de la réglementation en vigueur avec des contrôles renforcés et des sanctions pour tous, petits ou grands délinquants, « sans aucun passe-droit »** :

- conserver intégralement les dispositions actuelles de la loi littoral et mettre en place un contrôle de légalité rigoureux sur sa bonne application ;
- appliquer le principe pollueur payeur ;
- faire respecter la réglementation existante concernant la pollution des sites, les rejets dans les cours d'eaux ;
- les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) doivent être des priorités ;
- développer la formation des magistrats pour traiter les cas de délits contre l'environnement et la santé.

Une politique coordonnée de réduction des déchets à terre et en mer est souhaitée, dans le cadre de la mise en place d' une **économie circulaire et du développement d'une écocitoyenneté**. Le principe pollueur-payeur doit être appliqué pour développer cette politique.

La réduction des pollutions à la source doit être une priorité :

- favoriser les emballages biodégradables, les systèmes de consignes, éduquer et sensibiliser le public au niveau national :
 - éducation civique en classe mais également lors du futur service national ;
 - journée nationale de travail effectif et obligatoire de ramassage/traitement de déchets ;
 - mise en place d'une plateforme informatique des signalements des pollutions et atteintes aux droits de l'environnement.
- interdire tout composé chimique persistant ayant des effets délétères à long terme pour la santé (exemple des perturbateurs endocriniens), cet enjeu est mondial ;
- disposer de produits d'hygiène et cosmétiques biodégradables ou sans impacts pour le milieu marin ; favoriser la recherche pour trouver des organismes qui peuvent accélérer la dégradation des nutriments et polluants ; produire des polymères entièrement biodégradables
- prendre en compte les polluants chimiques (et non plus uniquement bactériologiques) dans les critères de qualité des eaux de baignade (avec affichage obligatoire sur les plages) ;
- sensibiliser le public sur la pollution générée par les mégots de cigarette, obliger les fabricants à participer au financement de cette campagne.

Il faut ensuite améliorer la collecte, le ramassage des déchets :

- inciter les communes littorales à équiper les plages en poubelles et développer des opérations collectives de ramassage régulièrement ;
- favoriser le ramassage collectif et individuel des plastiques sur la côte, le long de fleuves ;
- mise en place d'une signalétique commune sur le littoral visant à sensibiliser aux abords des plages et sentiers ;
- en mer créer des plateformes poubelle avec une contrepartie financière pour que les pêcheurs puissent ramener quand ils le peuvent les déchets qu'ils trouvent en mer.

Le recyclage des déchets doit se développer pour tous les secteurs. Des incitations fiscales pourraient permettre la création d'un écosystème autour du recyclage. Une filière de déconstruction des navires doit être structurée.

Sur le modèle de l'île de Taiwan « surnommée *Garbage Island* dans les années 1980 » et des trois leviers principaux actionnés par l'État taiwanais, en plus de l'éducation et des sanctions, il est nécessaire de **recourir à des incitations**, par exemple facturation des déchets proportionnelle au poids, incitation fiscale à la création d'un écosystème autour du recyclage (même des filets marins), système de points ou « remboursement » fonction des quantités de déchets récoltés.

Il est nécessaire de réprimer tous ceux qui polluent « à commencer par la verbalisation des gens jetant leurs mégots, emballages, etc.. sur le domaine public et espaces naturels ».

Une approche intégrée à l'échelle des bassins versants est nécessaire pour reconquérir la qualité de l'eau. Tous les acteurs concernés doivent être sensibilisés aux enjeux de la mer et du littoral.

La qualité de l'eau est au cœur de nombreuses contributions. Des mesures strictes sont souhaitées pour garantir une bonne qualité microbiologique, organique et chimique de toutes les eaux afin d'obtenir pour tous organismes marins un milieu propice à leur survie, leur fonctionnalité et leur biodiversité.

L'application avec fermeté des directives européennes sur la qualité des eaux en respectant les délais fixés est nécessaire. Dans le cadre des SDAGE, il est souhaité une plus grande cohérence entre le classement des masses d'eau : par exemple les masses d'eau douce responsables du déclassement des masses d'eau de transition ou côtières devraient avoir le même niveau de déclassement le cas échéant.

En matière d'**assainissement**, le traitement des eaux pluviales doit être amélioré et les rejets des eaux pluviales directement dans la mer prohibés ou strictement vérifiés. Il faut doter les communes des moyens d'établir des installations d'assainissement performantes et de mettre en œuvre leur plan de suppression des exutoires du littoral, de développer ou de renouveler les stations d'épurations pour qu'elles soient écologiques. Il serait utile d'améliorer les contrôles des vidanges de campings littoraux. Certaines contributions militent pour un assainissement individuel plutôt que collectif.

De nombreuses propositions recommandent de :

- faire en sorte que les stations d'épuration soient prévues pour des pics de charges maximales (soit en périodes d'affluence touristique soit en épisode de crue) ;
- aménager les stations pour éviter les débordements, que les rejets polluants soient minimisés et/ou recyclés, que les postes de refoulement soient sécurisés ;
- mettre en place des dispositifs de filtrage par membranes et/ou de filtres charbon pour toutes les stations d'épuration.

Les **solutions par la nature** doivent être développées : utiliser les algues pour les engrais par exemple, phytoépuration, utiliser des laitues d'eau pour filtrer les cours d'eau, laisser libre le lit des rivières et des fleuves, planter des végétaux favorisant l'élimination des composés phosphorés et azotés à proximité des lieux à forte concentration humaine ou agricole sous forme de micro station de « lagunage ».

Il est nécessaire de limiter l'artificialisation des territoires littoraux et de végétaliser les sols :

- mettre en place une méthodologie systématique pour économiser l'espace et garantir un littoral de qualité : si le besoin d'urbaniser un secteur ne peut être évité, il faut pouvoir trouver une contrepartie et restituer des terrains ;
- à l'échelle des territoires rétro-littoraux : permettre de revaloriser les secteurs ruraux à l'intérieur des terres, de manière à lutter contre la densification des côtes ;
- les zones naturelles tampons servant de filtre naturel entre la terre et la mer doivent être protégées ;
- replanter les haies et renforcer le maillage bocager, rétablir les retenues collinaires.
- rénover les canaux bretons.
- laisser la mer reprendre les zones remblayées et s'étaler pour réduire les surcotes. « *Pas de protection bétonnée de la côte ou par des enrochements sans en comprendre les conséquences.* ».
- Tous les SCOT littoraux devraient avoir avec volet maritime.

Dans le contexte du changement climatique, et pour anticiper les risques liés à l'érosion et la submersion, une adaptation des territoires est nécessaire :

- des solutions de repli doivent être instituées par les collectivités ;
- la question de l'adaptation des territoires côtiers au recul du trait de côte doit être séparée de la question immobilière sur les littoraux pour laquelle il est nécessaire de proposer des alternatives à la consommation des espaces non encore construits ;
- déconstruire pour construire différemment, sur pilotis, avec possibilité d'arriver par des canaux aux maisons, envisager des maisons flottantes ou pouvant être déplacées ;
- l'assainissement doit être repensé, les collecteurs et les pompes de relevage surélevées;
- réactualiser les plans de submersion ;
- la gouvernance doit être plus participative.

Une approche intégrée passe par une gouvernance renouvelée et des outils financiers à la hauteur des enjeux écologiques.

La nécessité de moyens techniques et financiers dédiés à l'atteinte du bon état écologique est essentielle : *« l'heure aujourd'hui est, à mon sens, plus à l'allocation de moyens aux collectivités et établissements publics territoriaux de bassin concernés qu'à l'élaboration d'un énième plan d'action ! »*. L'augmentation des moyens du Conservatoire du Littoral pour gérer les espaces littoraux est demandée.

Pour renforcer les liens entre les acteurs en mer et sur le littoral et ceux à l'intérieur des terres, il est proposé de favoriser les échanges entre les différentes instances de gouvernance : conseils maritimes de façade et comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne par exemple.

Il est enfin souhaité de **créer plus d'aires marines protégées**, et de renforcer leur maillage, en complément des autres activités. Un contributeur indique que *« A peine 3 % de la surface des océans est constituée de zones protégées et il en faudrait au moins 10 % pour commencer à permettre à voir les stocks de poissons se reconstituer »* (sources : Océans, la grande alarme de Callum Roberts) ». Le développement des aires marines protégées doit permettre de maintenir les frayères des espèces, de mettre en place des systèmes de surveillance renforcés et d'informer et de sensibiliser le public sur les enjeux : il faut développer les aires éducatives

La création de sites naturels de compensation pour la reconquête de la biodiversité marine permettrait la conservation et la restauration d'habitats, la préservation de l'avifaune et la protection des eaux marines environnantes.

Les contributions abordent en nombre dans ce thème du bon état écologique la question de l'évolution nécessaire des pratiques professionnelles en mer et sur le littoral, mais également dans l'intérieur des terres. Les remarques formulées dans cette partie recourent une partie des contributions faites dans le thème activités et usages. Il est proposé de :

- développer des analyses globales de branche (agriculture, industrie...) relatives aux coûts des pollutions et des solutions engagées pour y remédier ;
- conditionner les aides à l'amélioration des pratiques ;
- faire payer une contribution aux activités qui ont pour support la mer ;
- la valorisation des bonnes pratiques des professionnels doit être encouragée.
- analyser les conflits d'usage, les activités plus respectueuses devant primer sur les autres.

Concernant l'**agriculture**, un changement de pratiques agricoles est souhaité, à initier dès la formation. Il doit être encouragé par une réglementation stricte en zone littorale et par des mesures d'incitation aux pratiques vertueuses et écoresponsables : gestion raisonnée des engrais et pesticides, gestion des déchets organiques, amélioration de l'épuration des eaux issues des exploitations agricoles, rotation des terres, limitation des élevages industriels notamment porcins pour lutter contre la prolifération d'algues vertes, développement des circuits courts, diversification des productions agricoles, pluriactivité (écotourisme), soutien à l'agriculture biologique à proximité du littoral, promouvoir l'élevage extensif et la saliculture comme levier important de la gestion des zones humides retro-littorales. Une réglementation de taux de nitrates par exploitation en fonction du nombre de bêtes est proposé. L'enjeu du cycle de l'azote sur les bassins versants est abordé, avec une nécessité de baisser la concentration moyenne en nitrates « 5mg/l sur toute la Bretagne », par par « la réduction des cheptels animaux, la taxation des engrais chimiques, l'évolution vers des systèmes agricoles moins intensifs »... « l'objectif à terme de zéro-pesticide de synthèse doit être affirmé ».

Il faut également veiller aux pratiques de jardinage des particuliers.

De nouvelles pratiques et filières de **pêche** sont également souhaitées : plus vertueuses, plus sélectives, adaptées à chaque espèce, pour assurer le renouvellement des espèces et la pêche sur le long terme. Le contrôle et la réglementation doivent être renforcés. En matière de gestion et de préservation des ressources halieutiques, les pistes suivantes sont évoquées :

Education et surveillance

- éducation des consommateurs, depuis l'école, avec des informations sur les espèces proposées sur les étals des poissonniers ;
- créer une « brigade bleue », composée de volontaires et de professionnels du secteur conchylicole pour améliorer le contrôle ;

Pêche professionnelle

- création de zone de réserve de pêche avec des récifs artificiels ;
- réduction du gaspillage, en améliorant les prédictions de consommation, et en ajustant les quantités pêchées ;
- interdiction de la pêche en période ou sur les lieux, de nidification, frayères ;
- interdiction de chaluter dans les zones semi-fermées (rades, baies...).

Pêche de loisir

- tailles minimum des prises identiques pour les professionnels et les plaisanciers ;
- améliorer la gestion de la pêche de loisir pour certaines espèces en danger (fixation de quotas, déclaration de captures...) ; limiter la pêche de loisir sur l'estran lors des grandes marées ;
- harmoniser la réglementation pêche à pied entre département, contrôler davantage la pêche à pied ;
- Interdiction toute l'année des filets pour les plaisanciers.

Concernant l'**aquaculture**, il s'agit de tirer les enseignements des pratiques d'agriculture intensive à terre, et de mettre en place des pratiques durables, de production et de consommation. Il s'agit de développer cette activité tout en limitant ses impacts environnementaux et en diversifiant les sources d'alimentation du poisson. Il serait utile d'associer l'aquaculture et la pêche en développant des nurseries et des dispositifs à concentration des poissons. Concernant les déchets, une action devrait permettre la récupération collective et hebdomadaire des déchets générés par l'activité.

En matière d'**extraction de granulats**, les contributeurs s'interrogent sur la compatibilité entre la protection des dunes marines et de la biodiversité et les extractions de sable coquillier. Il est nécessaire de renforcer les études d'impacts des concessions minières en mer. Les projets d'extractions de granulats marins doivent tenir compte « *de la destruction des habitats, de leurs écosystèmes et de la pérennité des ressources non renouvelables ainsi que de l'effet sur l'érosion côtière accélérée* ».

Les **activités de production d'énergies renouvelables** doivent également se faire en protégeant l'environnement, la première action étant celle de réduire la consommation d'énergie et de rénover les bâtiments notamment publics. Des inquiétudes sont exprimées sur :

- les pollutions générées par les installations en mer d'éoliennes et la dangerosité de l'enfouissement de câbles électriques de raccordement des éoliennes au réseau sous des espaces publics tels que les plages.
- Les impacts de l'éolien en mer sur les réserves halieutiques, la faune, la flore et la qualité de l'eau.

Il serait utile de prévoir dès maintenant un fond financier pour le recyclage des éoliennes en mer.

Concernant le **transport maritime**, les armateurs du transport maritime doivent opérer une conversion énergétique de leurs navires avec des moyens de propulsion plus propres. Il est proposé de créer une taxe annuelle obligatoire pour financer les dégazages réalisés dans les ports gratuitement. Un contrôle renforcé des navires circulant le long du littoral. Il est important de limiter l'introduction des espèces invasives dans les ports et les déchargements d'eaux de ballast, la dissémination d'espèces non-indigènes soit répertoriée et réduite au minimum lors du transfert de naissains et de stocks d'huîtres.

Un **écosystème coopératif de cabotage côtier à voiles** à l'échelle des échanges des îles et pays maritimes est souhaité.

Pour les navires de **plaisance**, utilisation des caisses à eau noire pour lutter contre les rejets en mer, interdiction de l'utilisation de peintures anti-salissure (antifouling): aménager les bassins de plaisance, disposer dans les ports de stations mobiles de vidange des cuves à eaux noires ou grises. Développer le mouillage sur bouées.

Concernant le **dragage**, les contributeurs demandent une réglementation plus stricte pour :

- promouvoir le retour des ports à sec ;
- ne plus permettre aux collectivités de rejeter les produits de dragage des lits de rivière et des bassins portuaires en bord de mer ;
- arrêter l'immersion des boues de dragage dans les ports, développer le traitement des boues par les régions, interdire les rejets en mer ;
- prévoir des études sur l'impact environnemental avec une traçabilité des boues ;
- retraiter à terre les sédiments issus des dragages de ports et les recycler.

2 – Activités et usages

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient sources de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?	19,5 %
Dans le cadre du développement des énergies marines renouvelables (l'éolien flottant et posé), comment passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général?	19,5 %
Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'aquaculture face à la concurrence des nouvelles activités en mer ? Quelles évolutions des techniques de pêche et d'aquaculture pensez-vous souhaitables pour protéger le milieu marin?	14 %
Selon vous, quelle place faut-il accorder aux activités d'extractions de ressources non renouvelables telles que les granulats marins ?	11 %
Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?	36 %

Les contributeurs partagent des principes pour un développement durable :

- **permettre l'accès à la mer et créer des zones d'usages en mer** : zones protégées interdites à la pêche et à toute activité nautique ; zones d'activités nautiques ; zones séparées par activités: baignade, voiles, surf, moteurs (interdites à la pêche), zones de pêches interdites aux activités nautiques... ;
- **développer une gouvernance participative en amont des projets** : dialoguer avec les usagers pour définir les zones propices (de pratiques de loisirs, développement des énergies marines renouvelables etc...) et développer les pratiques respectueuses de l'environnement ; désignation de garants pour ces concertations (pour un climat de discussion apaisé) ;
- **ne pas céder aux intérêts particuliers** : mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest associant les ONG ;
- **toute activité non renouvelable doit être limitée au minimum strict**, en fonction des besoins vitaux pour les populations ;
- **imposer l'application de la doctrine « évaluer, réduire, compenser »** ;
- **informer et sensibiliser** : un portail recensant l'ensemble des actions initiées en faveur de l'environnement ou à venir permettrait de mieux évaluer les progrès à faire. ;
- **substituer aux outils de comptabilité classique la comptabilité environnementale** qui permet de faire entrer dans les bilans et comptes de résultat l'impact sur l'environnement à long terme.

Aménagements adaptés

Un aménagement favorisant la circulation douce est souhaité : renforcer les sentiers piétonniers et cyclables entre l'arrière-pays et la côte, renforcer l'accessibilité en transport en commun (navettes en bus, navettes en bateau pour traverser la rade, embaucher des pouces-pouces, augmenter les fréquences), réserver les chemins littoraux aux engins non motorisés (sauf pour les personnes à mobilité réduite), développer les pistes cyclables, les chemins de randonnées, les canaux navigables littoraux, les circuits marins.

Il serait utile de :

- préserver le littoral en créant des zones protégées et procéder à un recul des activités (logement, parkings, restaurants,...) en bord de mer. ;
- maintenir des accès à tous et à toutes les activités sur le littoral, à prendre en compte dans les question de recul (par exemple « geler des terrains pour reculer les installations conchylicoles) ;
- tenir compte de la vulnérabilité du littoral lors de la création d'aménagement (ports, digues) ;
- limiter le développement des marinas, parkings à bateau et autres sources d'artificialisation pour des engins à moteur bruyants et polluants devrait être limité ;
- conditionner les contrats de concession sur le domaine public maritime au respect d'un cahier des charges de mesures environnementales.

Réutilisation et recyclage

Les contributions appellent à :

- instituer une politique basée sur la réutilisation des ressources déjà prélevées ;
- interroger globalement la logique du "tout" béton dans la construction et la manière de concevoir les bâtiments, afin de limiter au maximum les besoins de matières premières ;
- accélérer l'impulsion donnée au recyclage des déchets dans le domaine de la déconstruction du bâti ;
- favoriser le recyclage des matériaux, et recherchons des alternatives au tout béton.

Favoriser la concertation pour accélérer la transition énergétique

L'opportunité écologique et économique doit se muer en compétences et savoir faire local pour générer des emplois en France. La mer offre une multitude de possibilités concernant l'énergie et pourrait suffire à couvrir une grande partie des besoins en énergie de l'humanité si toutes ses forces étaient exploitées (houle, marée, énergie éolienne, courants....). Cela participerait à une diversification du mix énergétique.

Le sujet de l'implantation des éoliennes en mer est le plus clivant sur l'ensemble des contributions entre les expressions d'oppositions manifestes (pollutions métalliques, destruction d'écosystèmes, conflits d'usages, détérioration paysagères) et de soutien dans le cadre de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique (alternative au nucléaire, création d'emplois, favorable à la biodiversité...).

Pour favoriser l'acceptabilité des projets de champs d'éoliennes, il est nécessaire de :

- encourager la conciliation des conflits d'usages par le dialogue et l'écoute de l'ensemble des acteurs, avec :
 - implication de la population dans la réflexion avant le choix du périmètre retenu et l'appel d'offres (présentation des options possibles, avantages/inconvénients) ;
 - mise en place d'une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer avec un garant, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales ;
 - concerter en toute transparence sur le périmètre choisi (communication des études : état initial, étude d'impact intégrant, d'une part, le cumul des impacts internes et, d'autre part de ces derniers avec ceux des projets d'ordre divers sur la même façade) ;

- les études sur les enjeux environnementaux et les diagnostics écologiques de chaque projet d'énergie marine renouvelable devraient être mis à disposition du public.
- limiter dans le temps les possibilités de recours administratifs ;
- retenir la solution des éoliennes flottantes qui permettent de s'éloigner des côtes au-delà de l'horizon, pour préserver également le tourisme, et les paysages côtiers ;
- mieux expliquer l'intérêt et les gains associés d'un tel type d'énergie ;
- favoriser le petit éolien individuel par des subventions adaptées ;
- moderniser l'exploitation de l'énergie marée motrice ;
- Investir massivement dans la recherche sur l'hydrolien en vue de favoriser son développement ;
- une clause de suivi et de révision des impacts devrait être prévue et son exécution contrôlée par l'État.

Développer les pratiques vertueuses de tourisme et de loisirs

Pour développer l'**écotourisme**, les pistes suivantes sont évoquées :

- réinsertion de l'agriculture en zone littorale avec gîtes et ou camping avec découverte des milieux (randonnées commentées) ;
- nettoyages hebdomadaires des plages et des zones naturelles, permettre aux familles pendant les vacances de contribuer à une action de nettoyage ;
- faire découvrir la pêche et les sports nautiques non motorisés ;
- miser sur les projets fédérateurs originaux et permettre l'évolution de festivals déjà existants pour attirer plus de gens ;
- remettre en état les marais salants, moulins à vents et à marées ;
- reverser une partie de la taxe de séjour au profit de la gestion des espaces naturels protégés ;
- créer des postes pour sensibiliser les estivants et les locaux (infos/stages/panneaux/contrôles de sensibilisation ...).

Pour **développer des pratiques vertueuses** :

- développer une charte, un label pour le tourisme et les loisirs durables des communes littorales ;
- associer la pratique des sports de mer ou de bord de mer à des actions écologiques (ramassage des déchets) ;
- créer des pôles mer, nature, sport et loisir dans lesquels sont présents les sachant afin de créer des synergies ;
- limiter la puissance et la vitesse (satellites) des bateaux comme cela se fait pour la route (radars) et interdire les scooters de mer qui cumulent pollution et nuisance sonore ;
- développer des loisirs respectant l'environnement et répondant aux besoins du plus grand nombre (surf, paddle, kite, voile, ...) et éviter de développer des activités polluantes sur les côtes (multiplication des bateaux à moteurs, des scooters, ...) ;
- limiter les évènements, construction et camping nouveaux sur le littoral. Les existants doivent recevoir des conseils pour coexister avec le milieu alentour en vue d'allier tourisme et préservation de la nature.

En matière de **plaisance** :

- sensibiliser davantage les plaisanciers à la fragilité des fonds marins, mieux les former aux règles de navigation et aux réflexes écologiques, faciliter l'achat de produits biodégradables dans les supérettes du littoral et dans les magasins d'accastillage, inclure 2 poubelles dans l'habitacle des bateaux, une pour les déchets recyclables, l'autre pour le tout-venant ;

- équiper les ports ;
- intégrer les activités nautiques dans l'éducation physique et sportive des collèves et lycées du littoral qui le souhaitent ;
- inciter les entreprises de constructions de véhicules nautiques à moteurs à proposer une motorisation électrique ;
- procéder à une concertation plus poussée au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation comme usagers de la mer dans les instances de gouvernance.
- développer la filière nautique et des services de qualité aux plaisanciers.

L'avenir de la pêche : une activité responsable et durable

Des principes sont donnés pour une pêche durable et responsable, **en matière de pratiques** :

- reconstruire les liens entre biologistes, professionnels et services de contrôle en matière de ressources halieutiques ;
- repos biologique des poissons et interdiction définitive des pêches sur frayères, notamment pour les espèces menacées ; concernant le bar, souhait de voir cette période « *de janvier à fin mars (et non de février à fin mars comme actuellement)* »,
- mettre en place des réserves marines dans lesquelles toute forme de pêche sera interdite (cela pourrait être couplé à des projets éoliens offshore, pour une partie de ces réserves...) ;
- création de zones de repos et des frayères pour préserver la ressource halieutique, doper la pêche artisanale pour la ressource d'excellence qu'est le poisson de ligne, par la création d'une vaste flottille de pêche artisanale sur nos côtes ;
- ramener à terre l'ensemble des prises chalutées pour valorisation.

...et de techniques :

- « *les seules techniques autorisées pour les pêcheurs et plaisanciers devraient être celles qui sélectionnent* »: ligne, palangre, casier, harpon, nasses, et qui permettent de limiter les prises accidentelles ;
- accompagner les pêcheurs dans leur transition vers des techniques de pêche moins destructrices de l'environnement marin ;
- immerger des récifs artificiels comme nurseries de poissons.
- interdire le chalutage dans les 3 milles nautiques.
- sur le modèle de la forêt, envisager la concession par l'état de zones de pêche délimitée par coordonnées GPS. Assurer la surveillance des zones de pêche avec des drones.
- revenir à une pêche côtière responsable optimisant tout ce qui est pêché, encourager les pêcheurs à se diversifier (culture d'algues, pêche-promenade, resto-bateaux...).
- lutter contre les captures accidentelles de mammifères marins.

Il est également proposé :

- d'atteindre le bon état de santé des stocks de poisson pour permettre de développer la pêche de loisir tout en continuant une exploitation professionnelle raisonnée de la ressource halieutique ;
- de renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers notamment pélagiques respectent les règles de la politique commune de la pêche ;
- de faire payer un permis de pêche aux plaisanciers, pêcheurs à pied, pêcheurs sous-marins et à la ligne.

Développer l'aquaculture par la recherche et l'innovation

Comme pour d'autres sujets, il est souhaité une prise de conscience chez les consommateurs avant d'évoquer le besoin de développer plus l'aquaculture. Une contribution observe ainsi que « *comme pour toute consommation, c'est notre focal sur certaines espèces d'une part et l'intensité d'autre part qui tend à créer les difficultés. Comme la viande, nous consommons trop de poisson de peu d'espèces de poisson* ».

Les techniques d'aquaculture doivent évoluer par exemple :

- fermes au large, dérivantes, ou qui pourraient être mutualisées avec des sites éoliens offshore ;
- exemple donné d'une pratique canadienne « d'aquaculture multi-trophique intégrée » qui favorise la mise en place d'échanges trophiques entre espèces et réduit les maladies et donc la nécessité des traitements médicamenteux ;
- moins de farines de poisson sauvage et plus de protéines végétales, utilisation des algues et micro algues, mais aussi d'insectes !

La recherche et l'innovation doivent soutenir durabilité des pratiques (techniques et méthodes), développer l'algoculture pour l'alimentation humaine.

Maintenir l'encadrement et la surveillance de l'extraction de granulats :

- limiter l'exploitation des granulats (volume/durée), et parallèlement diminuer leur consommation (réduction des surfaces à urbaniser, respect de la loi Littoral) ;
- favoriser une extraction réglementée, plutôt en circuits courts, et suivi par les autorités par rapport à du sable importé de l'étranger aux bilans carbone plus élevés ;
- mieux mesurer les impacts négatifs (études indépendantes, affinement des connaissances sur écosystèmes et hydrodynamisme sédimentaire) et identifier au large les périmètres les plus résilients ;
- informer et ouvrir une concertation dès que la question de donner (ou non) une autorisation se pose, et au-delà s'il y a lieu -de développer la recherche d'alternatives ;
- prévoir des études d'impacts notamment sur le trait de côte. Les rendre publiques avant toute exploitation de sédiments marins ;
- Garantir un bon état de conservation des sites d'habitat fragile, dont le rôle est essentiel au fonctionnement des écosystèmes côtiers ;
- relancer la production de pierre de taille (granite) et les constructions en terre crue.

3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment limiter la pression foncière et l'impact sur les milieux et les paysages des activités de tourisme et de loisirs ?	69 %
Comment se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique sur le littoral ?	31 %

Une contribution observe que « *la façade NAMO présente des risques élevés d'érosion et de submersion, surtout sur des côtes sableuses qui reculent en dépit de coûteuses protections en dur ; les enjeux humains sont importants : population dense, nombreuses résidences secondaires, forte*

artificialisation du territoire limitant les espaces naturels tampons (comme les dunes...elles-mêmes urbanisées de manière irresponsable) ».

Des pistes d'actions sont proposées par les contributeurs pour tenir compte de ces risques :

- **anticiper :**
 - informer et éduquer la population aux risques avec une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens, basée sur une information scientifique. Mettre en place dans chaque commune une journée annuelle dédiée ;
 - élaborer des plans locaux d'urbanisme intercommunaux intégrant le risque érosion/submersion ; exiger une prise en compte stricte des limites des zones de submersion établies par l'Etat avec le concours des scientifiques, géomorphologues, stopper les constructions (distance calculée en fonction de la vitesse de l'érosion).
 - faire respecter les plans de prévention des risques littoraux ; réaliser une étude sur l'ensemble du bassin versant de cette ou ces communes pour ne pas surdimensionner les risques des communes littorales et laisser les communes rétrolittorales sans prévisions de risques alors que ces communes encourent de gros risques en cas d'inondations importantes ;
 - introduire une marge entre le trait de côte et l'urbanisation d'au moins 500 à 750 mètres ;
 - être dans l'anticipation plus que dans la réaction et prendre les devants avec une programmation sur 10 / 20 ans, des constructions de zone à risque à libérer. Pour tout permis autorisé sur ces zones obliger la collectivité qui autorise le permis à provisionner une somme équivalente au risque de reconstruction pour ne pas en laisser la charge aux assurances.
 - tout nouveau projet d'implantation d'installations littorales devrait prendre en compte les zones de submersion futures. Les installations existantes dans les zones définies devraient faire l'objet d'une réévaluation complémentaire de leur sécurité pour s'assurer que les conséquences d'une submersion future sont maîtrisées.
- **adapter les territoires et les pratiques :**
 - Envisager le recul progressif. Déconstruire ce qui n'est plus utilisé.
 - « penser réversibilité » : déconstruire là où les études démontrent des risques majeurs.
 - valoriser les installations naturelles, responsables, collectives et respectueuses de l'environnement (réhabilitation marais salants qui permettent de soutenir une activité économique à l'échelle locale; moulins à eaux par exemple).
 - Indemniser et favoriser le départ des populations exposées.

Concernant la protection du littoral, il est proposé :

- renforcer le trait de côte par des actions ponctuelles là où c'est possible et mieux protéger les estrans pour éviter toute destruction de leur biodiversité ;
- d'établir un catalogue des solutions techniques de protection des différents types de littoraux qui ont été utilisées par le passé, et de proscrire les solutions qui en marchent pas (exemple cité : les enrochements) ;
- d'arrêter de gaspiller l'argent en vain et d'investir « *dans des actions qui diminuent les émissions de GES (mise à disposition de voitures en autopartage, énergie renouvelable pour tous les bâtiments publics) ».*

Aménagement / urbanisme pour gérer la pression foncière

Les contributions appellent à :

- maintenir, même en la révisant, renforcer la loi littoral, la faire respecter par un contrôle rigoureux de l'Etat ; l'urbanisme des communes littorales « *de moins de 5 000 habitants* » devrait être géré au niveau intercommunal ;
- définir les actions menées en vue de respecter la capacité d'accueil du territoire littoral concerné, ainsi que dans tout nouveau projet d'aménagement de ce territoire, tant au niveau environnemental que sociétal (mixité sociale et générationnelle) ;
- créer volontairement des coupures vertes dans l'urbanisation littorale existante (démolition sans reconstruction) des stations aujourd'hui bétonnées et encombrées ;
- favoriser le stationnement rétro-littoral et l'accès bord de mer par déplacements doux dans les autres petites communes littorales.

Les actions suivantes sont également proposées :

- interdire les permis de construire sur les terrains dont l'altitude est inférieure à 10 mètres.
- permettre aux activités humaines intégrées au paysage et peu impactantes de perdurer / exister ;
- démolir toutes les constructions illégales, annuler les concessions aux privés ;
- interdire la privatisation des plages.
- Réinvestir l'intérieur des terres et revaloriser leur image.

Concernant les résidences sur le littoral, les contributeurs proposent les actions suivantes :

- interdire les constructions neuves en résidence secondaire, ou bien seulement avec un respect de clauses environnementales, par exemple si elles sont à énergie positive ; instaurer un quota de résidents secondaires sur les communes ou la pression foncière due au tourisme est forte ;
- favoriser le maintien des résidents permanents sur les communes littorales ; soutenir l'habitat de proximité pour les travailleurs locaux ; les maisons secondaires quand elles ne sont occupées que pendant l'été pourraient être louées, par des incitations fiscales par exemple et abondant un fond pour la création de logements abordables pour des actifs locaux que pourrait gérer un organisme type HLM.
- privilégier des équipements collectifs de services (hôtels, campings, etc) créateurs d'emplois, et les logements pour une population les occupant à l'année ;
- favoriser la multi propriété, l'habitat partagé ou encore l'habitat groupé par une réelle politique incitative ;

Sur la question des moyens, il est également proposé de faire contribuer financièrement les touristes à la gestion et restauration des espaces littoraux.

4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée ?

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade Nord-Atlantique Manche Ouest ?	26 %
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	74 %

Les contributions appellent à la **préservation de la diversité des paysages littoraux et des îles** de la façade NAMO : « *difficile de trouver une identité commune à une façade qui va de l'île de Ré au Cotentin. C'est aussi sa force* ».

Les territoires littoraux devraient être pilotes dans la réflexion énergétique et l'aménagement du territoire. L'élaboration de volets maritimes pour les SCOT pourrait faire de la Façade NAMO un modèle de gestion littorale intégrée. Une contribution propose de rendre ces volets obligatoires.

Les avancées positives réalisées ces dernières années sont soulignées : la politique d'acquisition réalisée par le Conservatoire du littoral, le regroupement des collectivités pour des politiques de territoires plus cohérentes. L'approche écologique demande une volonté politique forte, un certain nombre de concessions et d'efforts collectifs. Un contributeur observe qu'il est nécessaire de ne « *pas vouloir tout garder pour SON territoire: aider les collectivités à dépasser leurs frontières pour irriguer l'économie de départements moins favorisés* ». Il faut également dépasser les pressions de groupes d'intérêts et les nombreux conflits d'usage. **Le littoral doit rester accessible à tous et gratuit.**

Un contributeur observe que « *les réticences et résistances sont à la mesure des espérances, il faut s'y attaquer autant sinon plus qu'aux polluants !* », il est essentiel de soutenir l'effort de prise de conscience des enjeux et d'actions plus responsable de l'ensemble de la société. Comment la mer peut-elle « *porter notre imaginaire, nos idéaux de société en permettant de nouveaux métiers et comportements de vie, de déplacements aussi pour les plus jeunes ?* ». Le littoral ne doit pas être "individualisé" : « *les réflexions doivent venir de tous : acteurs locaux, élus, citoyens, industriels, commerçants* ».

Les politiques d'aménagement doivent donner toute leur place aux professionnels qui pratiquent et connaissent la mer et le littoral. La pêche doit être reconnue comme une activité historique et d'avenir.

La loi littoral doit être respectée. L'Etat doit en être le garant. Il doit assurer son rôle de « *chef de file sur le Domaine Public Maritime* ».

Des questions se posent :

- comment gérer le long terme et les actions à prendre à court terme ?
- comment jouer avec les différentes échelles entre les périmètres pertinents pour l'eau (bassins versants) et ceux pour l'économie (bassins d'emploi) ou pour les réseaux de transport, les écosystèmes ?
- comment articuler aspiration économique et respect des enjeux environnementaux pour des projets de développement local ? Si le rôle de poumons économique joué par les ports (de commerce, pêche, plaisance) est souligné, le projet du port de plaisance de Brétignolles-sur-mer donne lieu à de nombreux échanges et interrogations.

Des difficultés sont relevées concernant la continuité dans les objectifs, les moyens et les aides de l'Etat « *comme pour les éoliennes en mer* ». Pour rendre réelle cette vision se pose la question des moyens dédiés.

La gouvernance est essentielle à l'atteinte de la vision proposée à 2030 :

- la réflexion doit être collective et la concertation associer tous les acteurs locaux et tenir compte des avis exprimés, il serait nécessaire de réunir dans une concertation plus horizontale « *les usagers, les professionnels, les associations, élus, des scientifiques* ».
- l'Etat, les Régions et les Départements doivent mettre en place une gouvernance au niveau des Pays (SCOT) ou au niveau départemental, avec par exemple un conseil de gestion départemental de la mer et du littoral ;

- le conseil maritime de façade devrait regrouper l'ensemble des acteurs, avec possibilité de création d'instances locales, et avoir un rôle d'arbitrage.

Les contributeurs demandent que certains enjeux soient plus mis en avant :

- **le nautisme (plaisance et loisirs nautiques) constitue un enjeu majeur pour la façade**, le dynamisme de l'activité plaisance pourrait devenir un moteur du développement économique, social et éducatif ;
- **il est nécessaire de mieux tenir compte de l'élévation du niveau de la mer** dans les projets d'aménagement actuels et futurs, pour éviter « *de s'exposer inconsciemment en construisant trop près du rivage* ». Un outil de modélisation numérique serait utile.
- **il serait utile de nommer l'élevage extensif et la saliculture dans les activités primaires fondamentales** pour la façade pour promouvoir les emplois présents à l'année, et entretenir le paysage fortement anthropisé du littoral et des marais rétro-littoraux.
- **l'aménagement de récifs artificiels devrait être favorisé**, en tant que facteur de restauration de la ressource et de la biodiversité.

Une contribution propose d'imaginer un document commun « *SDAGE Loire-Bretagne et DSF NAMO* ». Le SDAGE aurait ainsi une vraie continuité en mer, le DSF NAMO pourrait plus influencer les mesures à prendre sur la partie terrestre pour lutter efficacement contre les pollutions anthropiques arrivant en mer.

Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Synthèse des ateliers citoyens

Choix des enjeux débattus lors des 6 ateliers citoyens de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

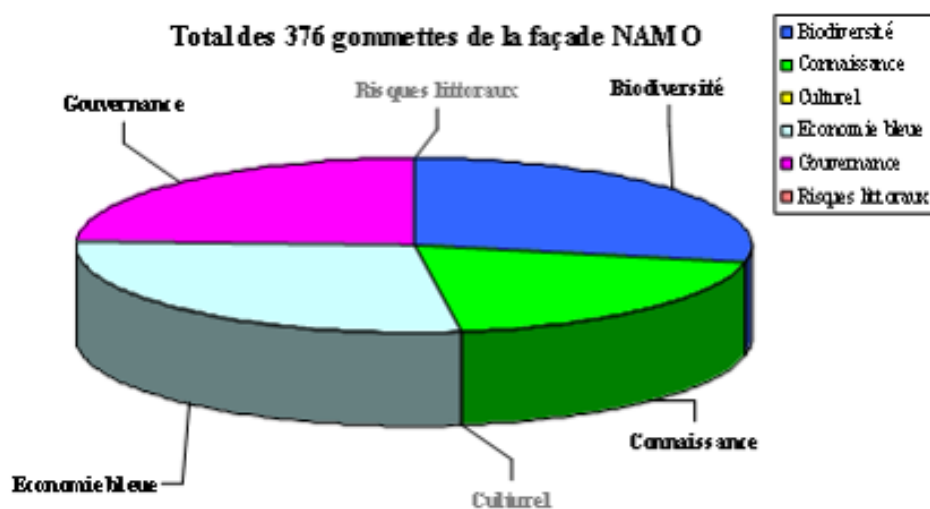
Lors des six ateliers de la façade **Nord-atlantique- Manche ouest**, les six enjeux présentés ont été les suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales
- Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités
- Les activités de défense et de sécurité
- La connaissance, la recherche et l'innovation

Les participants ont ajouté les intitulés d'enjeux suivants : *Règles d'utilisation du domaine public maritime / Formation et information des citoyens / La gouvernance / Le développement du cabotage / La contribution à la compétitivité.*

Les citoyens ont eu à choisir, en collant une gommette (3 au maximum par participant) en face des enjeux qui leur apparaissaient comme prioritaires.

La répartition thématique des 376 gommettes collées lors des six ateliers a été la suivante :



Cette répartition des gommettes montre que deux thèmes (les risques littoraux, le culturel) n'ont reçu aucun « vote », car ils n'apparaissent pas directement dans l'intitulé des enjeux présentés dans le poster même s'ils ont ensuite été évoqués.

Lors de chaque atelier, la **vision** suivante de la façade a été proposée comme base de discussion pour inviter les citoyens à exprimer, sur des post-its, **leur vision à l'horizon 2030**.

La vision d'avenir pour la façade Nord Atlantique-Manche ouest en 2030...

Les habitants de la façade ont dépassé l'opposition entre économie et environnement, inventant un modèle qui répond aux défis majeurs du changement climatique et des transitions écologique et énergétique sur la mer, les îles et le littoral.

L'environnement est le socle et le catalyseur d'une économie bleue, dynamique et durable, source de valeur ajoutée et d'emplois. Les acteurs de la façade préservent et valorisent la biodiversité ordinaire, les espèces et les habitats emblématiques et représentatifs, la fonctionnalité des milieux et un réseau de sites et de paysages, marqueurs des identités bretonnes et ligériennes.

Ce modèle donne la priorité aux énergies marines renouvelables, aux aquacultures et pêches durables et à l'exploitation soutenable des ressources marines dans une logique de coexistence, voire de synergie, gérée dans le temps et dans l'espace. Les pressions exercées par les activités respectent le bon état écologique du milieu marin et la bonne qualité des eaux notamment sur la mer côtière et le rétro-littoral.

Il repose sur une recherche-développement, un savoir-faire et des investissements publics et privés très ancrés territorialement. Ces derniers confortent un réseau de ports diversifiés et complémentaires, à haute performance énergétique et écologique, dont le grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire est la référence.

Structurée par des territoires maritimes et littoraux dynamiques et complémentaires, la façade bénéficie de coopérations entre les filières traditionnelles et émergentes et d'une situation géographique privilégiée. Laboratoires d'innovation, les îles du Ponant sont des vitrines de la transition écologique et énergétique.

La façade est attractive et propice aux activités et aux loisirs, avec une bonne gestion de la capacité d'accueil toute l'année. L'État et les collectivités mettent en œuvre un aménagement du territoire économe en espace et en énergie. Intégrées aux paysages locaux, les formes urbaines sont légères et réversibles sur les zones exposées à la submersion et à l'érosion. La gestion foncière de la bande littorale favorise la mixité sociale, une agriculture de proximité respectueuse des équilibres naturels et l'installation d'infrastructures nécessaires aux activités maritimes.

La transition numérique facilite la connaissance et la surveillance des écosystèmes, des espèces et des ressources marines de la zone économique exclusive. Les scientifiques de la façade, actifs et influents dans les réseaux nationaux et internationaux, mettent leurs connaissances à la portée du grand public et des acteurs de la mer, contribuant à des choix de gestion éclairés. Sécurité et sûreté maritimes sont renforcées par des systèmes automatisés et connectés.

En 2030, ouverte sur le monde, la façade est forte de ses partenariats inter-régionaux et internationaux et des investissements de l'État et des collectivités sur la formation, la recherche et l'innovation. La mer est devenue essentielle pour le bien-être des générations actuelles et futures.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen BREST
13 février 2018

Synthèse

23 participants.

Garant : Bruno de Trémiolles.

Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

A l'issue de la séquence des gommettes, les thèmes qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

1. le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales (22)
2. une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces sans dégradation du milieu et sûre pour les populations (14)
3. la connaissance, la recherche et l'innovation (14)
4. la capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités (12)

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX
TERRITORIALES**

<i>Pourquoi l'enjeu est important ?</i>
<ul style="list-style-type: none">• De ce thème dépendent la vie sur le littoral et en mer et l'avenir de la planète.• Plus le milieu est sain, plus longtemps on pourra en tirer des bénéfices écologiques, économiques, pour la santé, l'alimentation, le tourisme, les loisirs ou bien encore en matière de recherche médicale.
<i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i>
Opportunités : <ul style="list-style-type: none">• un changement des mentalités est à l'œuvre ;• des lois existent. Difficultés : <ul style="list-style-type: none">• manque de connaissances sur le milieu marin ;• manque de connaissances sur les impacts des activités (par exemple les différents types d'aquaculture n'ont pas tous le même type d'impact) ;• maîtrise des pollutions diffuses ;• cloisonnement de la gestion, d'un côté celle à terre, de l'autre celle en mer ;• coordination des activités à terre et en mer ;• présence de lobbies ;• indépendance, fiabilité des contrôles.
<i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</i>
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les connaissances. Les partager entre scientifiques, acteurs professionnels et usagers.• Partir du local pour élaborer la planification et coconstruire les enjeux. Responsabiliser et impliquer les citoyens (dont les plus jeunes) à la prise de décision. Leur rendre compte de l'application des décisions. Avoir des garants de cette bonne association des citoyens.• Viser une action responsable de l'ensemble des acteurs. Sensibiliser les acteurs dont les activités ont un impact sur le cycle de l'eau. Valoriser, encourager les bonnes pratiques. Mieux contrôler, avec une vraie police de la mer.

- Mettre l'humain avant l'économie.
- Gérer différemment la pêche professionnelle et de loisirs. Faire évoluer la politique commune des pêches (d'autres règles que les quotas?).

UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE POUR LES POPULATIONS

Pourquoi l'enjeu est important ?

- Il est important d'avoir une économie maritime performante et partagée. Ce partage concerne également les activités dans l'espace marin.
- De ce thème dépendent les emplois en mer et sur le littoral. Ces emplois vont évoluer : reconversion, flexibilité des métiers dans le temps. Ces évolutions doivent être accompagnées.
- L'économie bleue, c'est l'adéquation entre économie et écologie.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités

- disposer de produits alimentaires de qualité pour collectivement vivre mieux et développer des alternatives alimentaires ;
- ne pas sous-estimer les loisirs en mer (partage de l'espace, préservation d'emplois).

Difficultés :

- installations des jeunes actifs sur le littoral, accès à l'habitat ;
- l'érosion marine réduit l'espace disponible et l'acquisition de terrains ;
- surexploitation des ressources.

Priorisation de l'utilisation de la mer. Que peut-on faire ? Où aller ?

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

- Définir des règles de partage de l'espace.
- Optimiser la gestion des risques avec des seuils par nature de risques (technologiques, sanitaires, submersion...).
- Avoir une feuille de route claire de l'État et des collectivités territoriales pour optimiser le développement des filières pour une économie maritime performante.
- Adapter la formation aux attentes, aux évolutions des métiers. Faciliter l'accès aux métiers de la mer pour tous (sans dépendre du « réseautage »).
- Mieux communiquer sur les études d'impact. Développer la mise à disposition des données auprès des industriels par les centres de recherche étatiques.
- Identifier des zones protégées sans aucune exploitation des ressources. Identifier l'impact acceptable.
- Disposer d'organismes de contrôle scientifique indépendants.

LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Pourquoi l'enjeu est important ?

- Il constitue le socle pour répondre aux autres enjeux. L'innovation est le socle de la croissance bleue et est source de pratiques durables.
- Il contribue à l'appropriation du fait maritime par la société civile et au rayonnement de la façade dans le monde.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- sciences participatives ;
- décentralisation des centres de recherche ;

- rapprochement monde de la recherche des pouvoirs publics, des citoyens et des professionnels ;
- Action des pôles de compétitivité et technopoles.

Difficultés :

- moyens (administratifs, financiers, humains) ;
- éloignement de la façade par rapport aux centres de décision (Paris, Bruxelles) ;
- lacune de connaissances ;
- crise de confiance entre la recherche et certains groupes d'intérêt.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

- Associer l'ensemble de la société à l'acquisition de connaissances. Vulgariser. Faciliter l'accès aux données. Ouvrir la recherche à la société.
- Renforcer le fait maritime dans l'éducation.
- Développer la communication grand public (exemple Commandant Cousteau).
- Améliorer la connaissance pour faciliter les expérimentations.

LA CAPACITE D'ACCUEIL DU LITTORAL, DES ESPACES MARITIMES ET INSULAIRES ET LEUR ACCES EN FAVEUR DE LA MIXITE DES POPULATIONS ET DE LEURS ACTIVITES

Pourquoi l'enjeu est important ?

- En quoi le territoire peut-il supporter une augmentation de la population et des activités tout en préservant sa qualité ?

Ce thème est important pour :

- préserver la qualité paysagère des littoraux ;
- gérer les conflits d'usages ;
- pour la mixité générationnelle.

Impact de la saisonnalité sur les équipements et les activités.

Spécificité des cas insulaires où les problématiques sont accentuées.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités

- développement du tourisme durable
- encadrement des activités de loisirs pour limiter les prélèvements sur les espaces côtiers (pêche de loisir).

Difficultés :

- mixité sociale et générationnelle ;
- difficulté à trouver un logement accessible, par les saisonniers. Prix de l'immobilier. Impact des résidences secondaires ;
- expansion de l'urbanisation au détriment des espaces agricoles ;
- assainissement ;
- conflits d'usages, saturation des espaces côtiers.
- Loi Littoral.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

- Préserver le caractère naturel des plages.
- Développer des activités permettant un lissage dans le temps et sur la mer, et dans l'arrière-pays, où il serait bien de développer des modes de tourisme doux (pêche en rivière, tourisme vert...).
- Développer le tourisme économique, faire connaître le patrimoine industriel.
- Mettre en place des logements d'accueil pour les saisonniers.
- Assurer la pérennité de la loi littoral.
- Conditionner le développement de l'urbanisation à la mise en œuvre d'équipements adaptés (assainissement, voirie, transports...).
- Développer une offre culturelle qui pourrait faciliter le vivre-ensemble.
- Être vigilant à la capacité d'accueil des îles.

Séquence sur la vision à 2030

L'analyse quantitative aux réponses montre qu'il y a principalement une adhésion à la vision, mais un scepticisme sur la réalité concrète de 2030 qui dépendra d'une volonté politique forte et d'une action responsable de l'ensemble des citoyens.

Les points d'adhésion forts sont :

- l'aménagement du territoire, la flexibilité et réversibilité des usages dans les zones soumises à l'érosion et à la submersion,
- le développement des énergies marines renouvelables, diversifiées et locales.

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- la sensibilisation par l'éducation,
- le développement du tourisme, de la plaisance et plus généralement des activités de loisirs, la valorisation du patrimoine maritime y compris industriel,
- le soutien à l'innovation liée aux ressources marines,
- la connaissance et la surveillance des activités.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- d'avoir une série d'objectifs à court, moyen, et long terme,
- de faire des choix de priorités clairs, éclairés d'analyses d'impacts des activités fiables, et de concentrer les activités industrielles et le développement des énergies marines renouvelables sur des zones restreintes,
- la mise à disposition de moyens financiers et humains,
- que l'État veille à faire respecter la loi, et veille à réduire les délais administratifs pour le développement des filières,
- de mettre en capacité les citoyens de faire de vraies propositions, et d'être pleinement acteurs,
- de favoriser les rencontres entre acteurs, et avec les scientifiques,
- de former les élus en charge du littoral,
- de mettre en scène médiatiquement la mer, de faire rêver les Français !

L'élaboration de la carte des vocations interroge (quelle méthode dans un calendrier contraint) et soulève des inquiétudes quant à une approche véritablement spécifique au milieu marin (attention à ne pas faire un « cadastre »).

Equipe mobilisée: Lucie Trulla, François Victor (DIRM NAMO), Anne-Claude Toran, Patrick Ollivier (CVRH), Julia Jordan, Olivier Letodé (MTES/DML), Olivier Morizur (préfecture maritime de l'Atlantique).

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen LES SABLES D'OLONNE
22 février 2018

Synthèse

12 participants.

Garant : Jean-François Hélas.

Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

A l'issue de la séquence des gommettes, les thèmes qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

1. le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales (13 gommettes)
2. la connaissance, la recherche et l'innovation (8 gommettes)
3. la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte (4 gommettes)

A noter que le thème de la sécurité des biens, des personnes et des activités est arrivé ex aequo avec celui sur l'économie maritime, mais qu'il a été décidé, en accord avec les participants et le garant, de traiter prioritairement le thème de la sécurité qui n'avait pas encore été traité (à la suite du premier atelier citoyen tenu le 15 février à Brest).

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET DE LA QUALITE DES EAUX
TERRITORIALES**

<i>Pourquoi l'enjeu est important ?</i>
<ul style="list-style-type: none">• Ce thème est fondamental car il en va de la vie même et de l'ensemble des activités qui dépendent d'une bonne qualité de l'environnement.• Il y a urgence à agir, car une dégradation du milieu et de la biodiversité est déjà constatée. Le recul du trait de côte est visible.• L'ensemble du cycle de l'eau est concerné : il ne s'agit pas seulement d'agir au niveau du littoral, mais également à l'échelle des bassins versants, et de la planète. Des éléments sont inquiétants : présence de micro-particules dans l'eau, présence de toxines et de mercure dans les produits halieutiques.
<i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i>
Opportunités : <ul style="list-style-type: none">• prise de conscience des impacts du changement climatique sur la faune et la flore, des conséquences dramatiques des inondations et des tempêtes et de l'augmentation de leur fréquence ;• Un bon état écologique permettra une abondance de la ressource ;• Définir des zones spécifiques peut faciliter la coexistence des usages et la préservation de l'environnement. Difficultés : <ul style="list-style-type: none">• manque de connaissances sur les impacts des activités ;• tabou autour de certaines activités, qui ne permet pas d'aborder sereinement les évolutions nécessaires ;• adaptation de la pêche (évolution du calendrier notamment) ;• maîtrise des pollutions diffuses ;• prolifération des algues vertes ;• bétonnage des côtes.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Les discussions ont beaucoup porté autour des déchets et de la nécessité d'être collectivement plus responsables en la matière. Il s'agit de développer une économie circulaire au moyen des actions suivantes :

- éduquer (petits et grands), sensibiliser, informer y compris au niveau des communes littorales ;
- mieux consommer, utiliser des emballages biodégradables ;
- mieux collecter les déchets : en mer, dans les ports (équipements), sur les plages (poubelles). Mettre en place des contrôles ;
- recycler et valoriser les déchets ;
- Définir des mesures incitatives pour récompenser les comportements vertueux.

D'autres propositions ont également été faites :

- prévoir des équipements adaptés aux spécificités de la bande littorale : écologiques, amphibies...
- Définir une nouvelle politique européenne des pêches, plus responsable et écologique.
- Faire évoluer le droit maritime (pour mieux gérer la haute mer).

LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Pourquoi l'enjeu est important ?

- Il constitue le socle pour répondre aux autres enjeux, pour mieux gérer et éclairer les prises de décisions, en dehors de toute idéologie.
- Pas de recherche, pas d'innovation, ni de bonne adaptation de cette innovation à la mer et au littoral.
- Il est nécessaire de faire de la recherche fondamentale mais également expérimentale, appliquée.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- maillage des centres de recherche ;
- niveau des chercheurs ;
- importance de la façade maritime.

Difficultés :

- manque de moyens ;
- connaissances trop diffuses, nécessiter de les confronter.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

- Monter une université de la mer qui concentrerait les moyens, permettrait de regrouper les connaissances et les recherches, et d'innover.
- Développer un programme de recherche interdisciplinaire sur les équipements amphibies, sous un financement commun.
- Diffuser et vulgariser les résultats issus des recherches.

LA SECURITE DES BIENS, DES PERSONNES ET DES ACTIVITES ECONOMIQUES SITUEES DANS LES ZONES BASSES ET/OU SOUMISES A EROSION DU TRAIT DE COTE

Pourquoi l'enjeu est important ?

- La France est tournée vers la mer, de nombreuses activités s'effectuent sur le littoral ;
- Adaptation nécessaire au changement climatique, avec une densité de population importante en zone littorale, qui ne va pas diminuer (urbanisation à contrôler, capacité d'accueil limitée) ;
- L'expérience de Xynthia doit nous forcer à agir : menace sur la vie et les biens.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités

- partager les espaces, définir des priorités d'occupation, laisser des espaces naturels.

Difficultés :

- gérer un trait de côte mobile ;
- défendre le trait de côte contre l'érosion marine ;
- défendre l'intérêt général face aux intérêts financiers / particuliers ;
- spécificité de la démographie littorale avec pic pendant la saison estivale.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

- Habiter sur la côte avec des équipements innovants et adaptés au milieu (amphibies, mobiles), s'adapter au changement climatique.
- Envisager le retrait des populations les plus exposées, la relocalisation des activités et de l'urbanisation. Réfléchir à une dépollérisation.
- Développer de nouvelles activités (tourisme vert/nature) à l'intérieur des terres.
- Réguler le flux touristique.

Séquence sur la vision à 2030

L'analyse quantitative aux réponses montre qu'il y a principalement une adhésion à la vision, mais une volonté de replacer les choix qui seront faits dans une perspective plus globale que celle du littoral et de la mer. C'est notamment le cas avec le souhait de voir se développer une économie circulaire (qui ne concerne donc pas spécifiquement les zones côtières, et relève d'un comportement responsable de tous).

Les points d'adhésion forts sont :

- le dépassement de l'opposition économie / environnement, résoudre cette opposition constitue un moteur d'innovation ;
- le développement de la connaissance et sa mise à disposition du grand public et des acteurs pour une gestion et une éducation éclairée ;
- la coexistence positive des activités en mer ;
- la mixité sociale ;
- l'innovation en matière d'aménagement littoral avec des formes urbaines légères, réversibles, adaptables et relocalisables (si la sécurité des personnes qui les utiliseront est assurée) ;
- Le développement des énergies renouvelables.

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- la responsabilisation de tous les acteurs, la haute performance économique et écologique des activités ;
- le tourisme, avec des problématiques comme le développement d'une activité de tourisme vert dans l'arrière-pays, et la gestion des flux notamment avec des transports adaptés pendant la saison touristique ;
- le problème de l'accès au littoral à une population de jeunes "résidents" (vieillesse de la population et moindre activité économique locale).
- le développement de l'intelligence artificielle ;
- la question des moyens financiers.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- d'intéresser les locaux et les touristes à un comportement écocitoyen (mener des campagnes de sensibilisation) ;
- d'appliquer le principe pollueur payeur ;
- de ne pas modifier la loi littoral ;
- de favoriser les synergies au niveau national et international pour la recherche ;
- de développer des aménagements économes en énergie ;
- de veiller à la mixité sociale (problématique des maisons secondaires, accès des jeunes actifs au littoral).

Enfin, pourquoi ne citer que les îles du Ponant comme vitrines du développement durable ?

Equipe d'animation mobilisée : Lucie Trulla, Yves Louis (DIRM NAMO), Valérie Bossard, Annie Corbin-Paoletti, François Le Bris (CVRH), Julia Jordan (MTES/DML).

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen SAINT-BRIEUC
13 mars 2018

Synthèse

5 participants (une seule table de discussion mais des échanges très fournis).

Garants : Bruno de Trémiolles.

I/ Quels enjeux prioritaires ?

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales** : 4 gommettes.
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations** : 4 gommettes.
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 2 gommettes.
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 3 gommettes.
- Les activités de défense et de sécurité : 0 gommette.
- La connaissance, la recherche et l'innovation : 2 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- règles d'utilisation du domaine public maritime.
- Formation et information des citoyens.

II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires

Étant donné le petit nombre de participants, il a été proposé, en accord avec le garant, de constituer un seul groupe de discussion et de ne traiter que 2 enjeux.

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX
TERRITORIALES**

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Ils conditionnent les autres enjeux, notamment le développement économique ou bien encore la sécurité alimentaire.

Ils permettent le maintien de la biodiversité.

La mer est le réceptacle des pollutions qui viennent de la terre.

Une approche écosystémique est nécessaire.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- Réglementation européenne : application de la directive cadre sur l'eau par exemple ;
- schémas directeurs et d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, élaborés par les comités de bassin) intégrant une partie littorale ;
- réglementation nationale avec des contrôles stricts pour lutter contre les pollutions.

Difficultés :

- très peu de connaissances de l'impact des activités sur le milieu et les ressources, difficulté à comprendre le fonctionnement des écosystèmes, et les interactions entre les activités qui ont parfois des intérêts divergents ;
- manque de données, qui dépendent d'observations faites par les professionnels (ressenti) ;
- acteurs de la mer pas assez actifs pour défendre le milieu et s'adresser aux acteurs « terrestres ».

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Etablir un cadre commun avec des règles de fonctionnement entre acteurs, et penser également aux relations internationales (la façade et la mer ne concernent pas seulement les acteurs français mais également les pays voisins).

Sensibiliser l'ensemble des citoyens avec des projets communs autour de la mer (sciences participatives avec petits et grands, projets terre-mer...).

Développer une « culture maritime ».

Prendre en compte la qualité de l'eau de mer dans la détermination du niveau de qualité de l'eau du bassin versant.

UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES MARTINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE POUR LES POPULATIONS

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Cet enjeu représente un « océan d'opportunités » (par exemple pour la transition énergétique).

Il n'existe pas une économie mais des économies maritimes.

Ces économies sont en interaction avec les économies « terrestres » (agriculture, élevage, ...) par le cycle de l'eau.

La protection de la ressource est une performance.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- développer des projets car cela permet une avancée en matière d'acquisition de connaissances, et cela met en synergie les acteurs,
- restaurer le milieu (éviter, réduire, compenser).

Difficultés :

- manque de connaissances,
- la vision de la ressource n'est pas partagée par tous les acteurs,
- des activités aux enjeux différents, la performance de l'une peut se faire au détriment d'autres,
- toute activité a un impact sur le milieu.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Développer les approches écosystémiques / cycle de l'eau.

Développer la connaissance du fonctionnement des écosystèmes.

Développer les projets, faire des études d'impacts. Evaluer. Mettre en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser ».

Mettre en place une banque de données avec les connaissances acquises par les acteurs privés et publics.

Partager l'espace marin avec des règles de coexistence. Mettre en place un cadre qui donne des priorités et permette les innovations.

Ne pas utiliser le terme « performante » (qui n'est pas univoque et dont l'interprétation dépend du point de

vue de chaque acteur) : plutôt « une économie viable et durable ».

III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Les participants adhèrent tous à la vision. Les points d'adhésion forts sont :

- L'environnement reconnu comme le socle et le catalyseur d'une économie bleue avec préservation des écosystèmes,
- l'équilibre entre attractivité de la façade (populations, activités, loisirs) et la bonne gestion de la capacité d'accueil,
- la priorité donnée aux énergies marines renouvelables,
- les îles territoires / laboratoires d'innovations,

La mise en réseau des ports paraît très utile, mais « bien compliquée ».

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- le libre accès pour tous à l'estran et à la mer, bien commun,
- La place de la filière nautisme / plaisance (construction navale et déconstruction, ports de plaisance),
- Le développement du fret maritime.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- de veiller à la continuité et à la lisibilité des cadres réglementaires déjà mis en place (exemple : les problématiques rencontrées par l'éolien offshore en 2018),
- de prévoir les financements et budgets nécessaires, de soutenir les activités de recherche par des fonds publics,
- que la gouvernance sur les bassins versants donne plus d'importance aux acteurs et protecteurs du milieu marin,
- d'intégrer dans la gestion et l'aménagement de la zone côtière les problématiques de l'implantation des récifs artificiels (restauration/diversification),
- de ne pas brimer les activités de loisirs par des règles plus sévères d'accès à la ressource et au milieu que celles appliquées aux professionnels de la mer.

L'un des participants pose la question de l'articulation de la vision avec la vision européenne. Il serait utile d'y faire référence.

Un autre participant s'interroge sur l'évolution des équipements militaires sur le littoral et en mer dans un contexte d'évolution des activités de défense nationale vers la cyber-défense et les réseaux.

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : Lucie TRULLA, François VICTOR; CVRH : Annie CORBIN-PAOLETTI, Patrick Ollivier, Nicolas CHEHERE; MTES/DML : Nadou CADIC, Julia JORDAN.

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen SAINT-MALO
15 mars 2018

Synthèse

19 participants.

Garant : Bruno de Trémiolles.

I/ Quels enjeux prioritaires ?

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 10 gommettes.**
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations : 17 gommettes.**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 4 gommettes.
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 7 gommettes.
- Les activités de défense et de sécurité : 0 gommette.
- **La connaissance, la recherche et l'innovation : 11 gommettes.**

II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE
DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE
POUR LES POPULATIONS**

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

C'est un thème transversal : comment faire cohabiter les activités économiques, la population et préserver l'environnement ?

L'économie maritime représente de nombreux secteurs : pêche, production d'énergie...

Les ressources alimentaires sont importantes en Bretagne.

L'enjeu de pérennisation des ressources doit faire l'objet d'une prise de conscience.

Avec la démographie qui augmente, importance de nourrir les populations, pas seulement par des actions de prélèvement mais aussi sur le modèle de l'agriculture développer une « mariculture ».

80 % de la population vit dans une bande de moins de 100km du rivage : accroissement des pressions, et des besoins en énergie...

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- ressources terre / mer : exemple de la crépidule, du wakamé, et de la spiruline...
- cabotage à développer, autoroutes de la mer,

- gestion des ressources (rendement maximum durable)
- Energies marines à développer « *nous sommes les plus mauvais* ».
- exemple de plans de gestion comme celui de la mer d'Iroise avec le parc naturel marin.

Difficultés :

- cohabitation des activités,
- l'économie marine est méconnue,
- les efforts faits par les professionnels depuis une décennie ne sont pas encore bien connus du public,
- le temps nécessaire pour le changement d'habitudes et de pratiques,
- il n'y a pas de vision globale, et pas de synergie entre les régulations,
- pas assez de circuits courts,

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Consulter avant de réglementer.

Sensibiliser, anticiper.

Aider au renouvellement de la flotte. Encourager, financer le pescatourisme.

Fonctionner avec des énergies renouvelables (plus de diesel)

Valoriser les pêcheries auprès du public (plus compatibles que l'importation).

Développer le droit à l'expérimentation (essai, erreur, primordial).

Schéma de mise en valeur de la mer plus contraignant pour gérer les conflits d'usage, volets maritimes des SCOT (celui de Saint-Malo a été rejeté).

Simplifier la gestion du littoral, respecter les spécificités territoriales.

Mettre en place des solutions de détachement des personnels publics/agents territoriaux dans des sociétés de projets publics/privés innovantes.

LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Comment prendre en compte sinon le changement climatique dans le quotidien des populations, en matière d'innovations.

On ne maîtrise bien que ce que l'on connaît. Il est grand temps de connaître.

Développement de la recherche médicale (exemple : la méduse et ses bienfaits, exploitation des algues, pharmacopée...).

Demain, comment faire pour préserver la qualité des eaux ?

Recherche fondamentale pour le développement de la Bretagne.

Changement des habitudes alimentaires, de la viande vers le poisson.

Importance du rôle de l'Education nationale.

Il faut passer d'une époque où l'on considérait la mer comme une ressource inépuisable à une ressource épuisable.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- la sensibilisation de tous, l'information également des touristes,
- forte association des enfants en Bretagne à leur environnement marin,
- la préservation des fonds marins en Bretagne,

- s'inspirer de démarches comme celle du parc marin d'Iroise, à démultiplier,
- développer une approche systémique (exemple dans le CEDRE).
- « notre salut économique et écologique viendra de la mer », besoin de recherche et d'innovations.

Difficultés :

- manque de données pour qualifier les pollutions, travail a posteriori.
- travail en « silo ».
- liens entre économie frugale et innovations : besoin de soutiens financiers pour le développement des navires hybrides, solaires, ...les fermes aquacoles,
- perte de crédibilité des organismes publics dépossédés de leur rôle de diffusion d'études, de données (Ifremer).

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Développer les synergies entre recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation. Objectif : éviter les doublons, optimiser les moyens, développer l'expérimentation. Développer le benchmarking.

Vulgariser les résultats des recherches auprès des acteurs du milieu marin, de la population. Sensibiliser aux enjeux.

« Demain, tous des mériens » (citation de Jacques Rougerie) : développer l'exploitation de nouvelles ressources issues de la mer (non connues à ce jour). Développer le concept de « merritoires », liés à la spatialisation en mer, à la planification stratégique.

Pérenniser la protection des fonds marins. Proscrire l'extraction de sable.

Développer la mariculture. : protection du phytoplancton, réduction de l'empreinte carbone.

Limiter l'empreinte des usagers de la mer (exemple pollutions de la conchyliculture, boues de dragage dans les ports.

Limiter les conflits entre les différents acteurs des territoires maritimes.

Innover dans le recyclage des déchets issus des produits de la mer ou des activités industriels.

Définir des contrats de concession sur le domaine public maritime intégrant le traitement des déchets.

Dédiaboliser l'aquaculture : une ferme aquacole n'est pas synonyme d'exploitation intensive de la ressource.

Partager les résultats des organismes publics même si les financements sont privés. Importance du triptyque : organisme public / entreprises privés / Etat.

Restructurer l'Ifremer, recherche d'intérêt public, général.

LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX TERRITORIALES

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

L'environnement est fragile. Sa préservation est une question de vie et de santé.

Le constat est fait que la biodiversité diminue, même dans des endroits auparavant très riches, comme ceux où les eaux salées et les eaux douces se rencontrent.

La pollution en mer est visible.

Il y a des souvenirs tragiques : anniversaire des 40 ans de l'Amoco Cadiz.

La sensibilisation et l'éducation sont essentiels.

Le bon état écologique des eaux marines est une obligation européenne (directive cadre stratégie pour le milieu marin).

Les activités ont un impact sur le milieu, le transforme et parfois le dégrade (algues vertes...).

Un environnement sain est important pour l'économie.

Les touristes souhaitent un environnement agréable. Mais se pose le problème de la gestion des pics de concentration de population en période estivale notamment.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- cohabitation des activités en mer et sur le littoral (...qui est une difficulté également),
- prise de conscience, action associative importante, comportements individuels plus responsables
- les pratiques des professionnels évoluent,
- les acteurs pratiquant la mer et le littoral en ont une connaissance « pratique », cela constitue une richesse,
- des politiques et des réglementations existent concernant la gestion des eaux (schémas d'aménagement et de gestion des eaux, comités de bassin),
- la réglementation est devenue plus exigeante pour le transport maritime.

Difficultés :

- cohabitation des activités en mer et sur le littoral (...qui est une opportunité également),
- les activités ont un impact sur le milieu (exemple donné de la construction des ports, ou bien encore du barrage de la Rance),
- l'origine diffuse des pollutions,
- le calibrage des stations d'épuration pour faire face aux variations de populations,
- les mesures réalisées en matière de contrôle sanitaire sont incomplètes, et n'intègrent pas suffisamment la présence des produits chimiques par exemple,
- la pression touristique,
- les différents lobbies,
- la responsabilisation des acteurs, et le fait qu'ils contribuent à gérer les conséquences de leurs activités.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Se tenir aux décisions prises, au-delà des mandats électoraux (besoin de continuité).

Evaluer les politiques publiques, les remettre en cause si besoin, les simplifier.

Favoriser la coopération entre acteurs du littoral, de la mer et des bassins versants.

Partager les connaissances.

Faire de la sensibilisation. Susciter un comportement responsable de la part des touristes et une compréhension du fonctionnement de l'environnement : par exemple le nettoyage des propres ne doit pas être « extrême », les laines de mer ont une utilité.

Bien dépenser les moyens financiers, et prendre des solutions simples et peu coûteuses (exemple donné des bandes enherbées le long des ruisseaux).

Concernant les activités :

- appliquer le principe pollueur – payeur,
- collecter les données des activités en mer, obligation de transparence (Agence européenne pour la sécurité maritime, Lisbonne),
- établir un certificat d'étude d'impact environnemental,
- limiter les pollutions à la source (exemple de la composition des produits d'hygiène corporelle).
- équiper les ports : « on trie à bord, mais à quai, pas suffisamment d'équipements ou mal organisés »,
- avoir des stations d'épuration en état de fonctionner et de faire face aux pics de population.
- mieux gérer la production des produits d'entretien ou les intrants, et les possibilités de traitement de ces produits (exemple peintures antifouling).

III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Les participants adhèrent à la vision. Quelques participants s'interrogent sur son caractère réaliste et sa temporalité. Pour certains, 2030 représente un horizon trop lointain, quand pour d'autres « *c'est demain* ». Un participant observe que « *les temps ont changé, et que cela ne correspond plus à la réalité de vouloir bâtir des plans à plusieurs décennies* ». Il faut des étapes, et des mesures fortes pour atteindre les objectifs, des décisions rapides, mais alors s'interroge une participante de manière « *descendante ou remontante ?* » (top down ou bottom up). Les participants expriment le souhait d'une continuité dans les décisions, et d'une gouvernance locale représentative et permettant effectivement la prise de décisions.

Les points d'adhésion forts sont :

- Le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, l'urgence d'y arriver.
- Le développement des activités en mer : énergies marines renouvelables, aquaculture et pêche durable, dans une démarche concertée qui puisse résister aux lobbies.
- l'importance de la recherche et de l'innovation, surtout si la recherche est appliquée en lien avec les professionnels
- L'apport de la transition numérique (qui rend possible le village planétaire), même s'il ne fait pas attendre la résolution des problèmes,
- Le besoin de connaissance pour la gestion de la façade maritime,

Loisirs si structures adaptées au cadre et non à la demande.

Les énergies marines renouvelables doivent avant tout contribuer à décarboner l'économie maritime (biogaz, hydrogène, voile pour les navires...).

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- La gouvernance de la démarche, nécessité de la clarifier pour gérer les résistances au changement,
- La gestion des pics de population (assainissement, déchets)
- La place de l'investissement privé
- Les solutions proposées. Il faudrait notamment aller au delà du principe pollueur payeur (en le maintenant):les pollutions doivent être déclarées et les difficultés techniques à préserver le bon état écologique puisse être mises sur la place publique sans stigmatiser.

Évaluation simplification accélération des procédures (18 mois pour breveter, il faudrait un moyen plus rapide pour protéger les solutions et proposer des avances remboursables pour financer la protection intellectuelle des innovations).L'État ne doit pas aller au-delà de la définition d'un cadre.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- De définir une gouvernance spécifique (« *le littoral d'Ille et Vilaine doit être candidat à une gouvernance expérimentale dès 2019* »), importance de l'interaction entre les acteurs, des coopérations entre filières traditionnelles et émergentes, mais la coopération est pour l'un des participants « *difficile et lente et la synergie des acteurs trop institutionnelle* ».
- De gérer « drastiquement » la bande littorale : changement des pratiques agricoles, intervention des collectivités (achat du foncier).

- De faire confiance au bon sens et aux connaissances locales, et de mettre la priorité sur des projets issus des territoires et non des projets nationaux, de soutenir les initiatives locales par exemple en matière d'énergies renouvelables avec une simplification des démarches et des expérimentations possibles. Un participant se demande si le parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc va «*finir par voir le jour*».
- d'impliquer les acteurs économiques dans l'application des objectifs environnementaux par des mesures incitatives par exemple inciter les constructeurs de navires de plaisance à utiliser des matériaux recyclables (bannir les résines pour développer les matériaux recyclés et recyclables – fibres végétales).
- Le développement de circuits courts également pour la pêche, vente directe vers les habitants et les restaurateurs, moins d'intermédiaires, développement de criées et de halles à marées,
- De faciliter l'acceptabilité des projets nouveaux par la participation financière des populations locales, Une accélération dans les démarches pour faire sortir les projets qui restent souvent à l'état de papier.
- D'associer l'Education nationale, d'arrêter de diminuer le nombre d'heures de cours en sciences de la vie et de la terre, créer des lycées maritimes («*actuellement une quinzaine de lycées maritimes mais deux cents lycées agricoles*»)
- Sensibiliser au fait que la mer est un milieu fragile qu'il faut protéger.
- De gérer globalement la recherche et développement.
- Favoriser le cabotage, moins polluant que le transport routier,
- sur les types d'habitats qui seront nécessaires du fait du manque d'espace sur le littoral (hauteur sur terre, en mer?). Voir ce qui se passe aux Pays-Bas.
- De développer un système unifié type «*coast guards*» avec un même commandement (militaire, douane, sauvetage).
- D'imposer aux navires chimiques de déclarer le rejet d'eaux de lavage (quantités, qualités et zones de rejet) : il n'y a aucune données. Déclaration à faire auprès de l'EMSA.

L'un des participants remarque la tendance «*oui pas ici*», problème d'acceptabilité des projets novateurs.

Un autre participant souhaite que le SCOT du Pays de Saint-Malo se dote très rapidement d'un volet maritime.

Deux participants regrettent la rapidité de la démarche et le temps trop court de l'atelier («*effet gadget ? Effet de communication ? J'adhère quand même par optimisme !*»).

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : Lucie TRULLA, François VICTOR; CVRH: Anne-Claude TORAN, Marc ALLARD; MTES/DML : Julia JORDAN.

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen de LORIENT
20 mars 2018
Synthèse

46 Participants.

Garant : Jean-François Hélas.

Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 35 gommettes ;**
- **Une économie maritime performante : 45 gommettes ;**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques : 5 gommettes ;
- La capacité d'accueil du littoral : 20 gommettes ;
- Les activités de défense et de sécurité : 3 gommettes ;
- **La connaissance, la recherche et l'innovation : 24 gommettes.**

Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires

UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Partager l'espace dans le respect de l'environnement
Lutter contre le dérèglement climatique
Vivre plus et mieux de la mer
Maintenir la mer comme un bien commun
Pour définir une vision d'avenir
La mer nourrit les terriens
Indépendance alimentaire
Pour s'approvisionner à proximité :
=> emplois directs et indirects
=> qualité (contrôles)
Importance de la pêche en Bretagne, de la conchyliculture / de l'aquaculture, du tourisme, des loisirs nautiques et de la construction navale.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités

Développement des énergies marines renouvelables
Concertations entre usagers y compris avec les élus locaux et populations concernés
Développement du nautisme et des ports (construction, innovation)
Développement du tourisme marin
Attractivité des territoires
Développement de l'économie circulaire
Développement des énergies propres
Développement construction navale / déconstruction
Aquaculture intégrée : économie circulaire
Algues : recherche – innovation
Savoir faire – capital humain
Développer filière d'économie circulaire : valorisation des rebuts des filières marines
Développer produits de la biotechnologie

Difficultés

Partage de l'espace non seulement entre usagers mais aussi avec la faune et la flore

Parcs éoliens : comment les éviter aux endroits de concentration de navigation (ex : zones de mouillage sortie de la Loire)

Danger de développer la farine de poissons

Ne pas suffisamment entendre et tenir compte des avis des gens directement (concernés) impactés

Cohérence entre parcs naturels et zones exclusives ?

Minoration de la voix des plaisanciers.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Lutter contre l'utilisation du fioul lourd et contre les eaux de ballast

Systématiser les études d'impacts pour tous les nouveaux projets

Réduire les délais de mise en œuvre des projets

Définir des règles d'usage de la mer au niveau international

Tenir compte des activités littorales impactant les activités sur la mer

limiter l'exploitation intensive des ressources

Développer l'aquaculture, l'économie circulaire, le nautisme, les ports et le tourisme marin

Développement de la déconstruction

Développer de nouvelles techniques pour l'aquaculture et les algues

Bien vivre ensemble : concertation pêcheurs, conchyliculteurs, plaisanciers, agriculteurs, marine marchande, producteurs d'énergie, administration européenne

Posture équilibrée

Redéfinir la gouvernance de la mer

Economie circulaire et valorisation des produits : créer une base de données

Veiller aux débouchés dans l'industrie

Prévoir des rendez-vous avec bilans – ajustements avec concertation

Avoir des indicateurs mesurables

Ne pas privatiser les surfaces maritimes

possibilité de retour en arrière

parler d'exploitation soutenable plutôt que durable

LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Dégradation du milieu

Tout finit dans la mer, la mer est l'exutoire (produits chimiques)

Les rivières sous marines amènent la pollution plus loin que le littoral

La présence de bateaux de tous types qui polluent via peintures (métaux lourds), relargages...

Traitement insuffisant des eaux usées dans les rivières, la mer

Pratiques professionnelles qui polluent (ostréiculture [? non partagé par deuxième groupe], manutention, espèces invasives)

Impact du trafic maritime fort

Lessivage de la voirie et des parkings => pollution

La mer est nourricière : alimentation actuelle et future

Rejet des vases des ports

Eaux et ruissellements non maîtrisés = rejet en mer

Perte filière pêche (préservation du milieu marin)

Respect – équilibre sur terre / milieu marin

A terme : sans équilibre, pas de vie

Transmettre aux générations futures

De cet enjeu découle tous les autres enjeux (économiques)

Communication internationale (globalisation)

L'eau c'est la vie !

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

Opportunités

Une agriculture plus durable aurait un impact sur la baisse des pollutions

Evolution des modes de pratiques agricoles et aquacoles et d'élevage
Améliorer la performance des stations d'épuration
Favoriser la phytoépuration : nouvelle filière de traitement
Etudes d'impacts indépendantes
Pharmacopée => aller vers de nouveaux produits
Mieux connaître les richesses – tourisme
Les métiers de demain sont à créer, à développer (recherche, innovation)
Les déchets des uns sont la ressource (richesse) des autres (ex : coquilles, algues vertes)

Difficultés

Comment identifier l'origine de la pollution entre la terre et la mer (80 % vient de la terre)
Coûts engendrés par la prévention
Qu'est-ce qu'un bon état écologique : comment le définir ?
Manque de moyens pour l'Etat pour construire un état de référence
Importance des lobbys en agriculture
Non prise en compte de l'intérêt général
Manque de contrôles et de sanctions
Politique européenne de la pêche => plus de cohérence
Carénage : problème d'application des normes complexes, inapplicables (inflation des normes)
Comment mesurer un bon état écologique du milieu marin et comment le détecter (plus de poisson) ?
Comment faire coopérer différentes filières (pêche – urbanisation)
Pollution de la mer via la terre (activités continentales)
Nouvelles activités maritimes (éolien) génératrices de pollutions (ex : granulats)
Problème de partage des activités du littoral
On s'approprie la mer pour ne pas impacter la terre
Réduction de l'espace de l'activité des travailleurs de la mer
Monétarisation – privatisation de l'espace maritime => notion de droit d'accès # Bien commun !!!
Danger d'appropriation de la mer
Pas assez d'information sur l'état de la mer et de ses ressources – manque de communication
Passer de la réglementation au contrôle => application d'une répression
Relation eau salée – eau douce (interrelations)

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Équipements simples pour entretien des navires
Arrêter la production intensive (sur terre et sur mer)
Mieux prendre en compte l'augmentation de la population
Revoir, réorienter la distribution des aides
Des finances publiques mieux distribuées
Des activités saines, plus respectueuses de l'environnement, moins agressives
Développer des normes (la législation) et aller jusqu'au bout de leur application = validation de la norme
Vérifier la bonne application des normes
Principe pollueur – payeur
Informé sur la réglementation, sa mise à jour
Un ministère de l'écologie avec plus de responsabilités
Assurer une politique de continuité et de pérennité qui dépasse un mandat
Apprendre aux enfants à manger fruits et légumes de saison
Interdire tout rejet en mer
Préserver une bande « tampon » sur le littoral
Appliquer la loi littoral
Pédagogie à développer pour mieux faire connaître le milieu marin (la mer n'est pas une piscine, c'est un organisme vivant)
Investir dans la recherche pour une meilleure connaissance de la mer
Cohabiter ensemble
Organiser, réglementer, contrôler
Reconnaître les droits et responsabilités des professionnels (Bien commun)
Apprendre aux professionnels à coopérer pour faire évoluer leur métier et respecter la mer et les droits de chacun

Reconnaître le droit des citoyens dans le partage de l'espace maritime
 Mettre en place des paramètres pour préserver le bon état de la mer (pollutions, produits blancs non visibles)
 Education à la mer (milieu scolaire) dès le plus jeune âge au cœur de l'enseignement (ramassage sur les plages par ex.)
 Formation – information : amélioration de la communication experte vers le grand public
 Articuler les politiques (maires, régions) le local, juridique, le national
 Conscientisation de l'impact de chacun sur l'état de la mer (de tout = la terre) (adultes, enfants)
 Prendre en compte tous les bassins versants (redécoupage)
 Exemple des parents
 Eduquer les élus, les politiques
 Traitement de l'eau salée, de l'eau douce
 Amélioration des stations d'épuration

LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Connaissance de l'environnement pour trouver des solutions dans tous les domaines
 Connaissance = économie durable
 Connaître et enseigner la mer
 Le développement économique du littoral (urbanisme...)
 Cette thématique prépare le futur
 La connaissance permet au public de mieux appréhender les projets (=> faire comprendre L'importance des aires marines protégées)
 Un enjeu de connaissance sur l'écosystème marin
 La recherche permet de contre balancer les seuls intérêts économiques
 Utilisation de la recherche en amont pour maintenir l'activité économique
 La mer est un organisme vivant
 Échanges entre chercheurs et professionnels de la mer – entre terrain et recherche
 Potentiel important de ressources marines (algues)
 Utilisation de nouveaux matériaux évitant l'utilisation de matériaux polluants
 Ouvrir la connaissance du milieu marin et des professions maritimes (éducation matinale)
 Encourager la recherche pour créer de nouveaux produits
 Meilleure connaissance de la mer
 Nécessité d'éduquer

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?

Opportunités

C'est l'avenir de la façade (connaître notre mer)
 Beaucoup d'énergies marines renouvelables
 Il y a une diversité de métiers associés à la mer
 L'innovation permet de créer de nouveaux métiers en Bretagne
 La présence de formations dans le domaine maritime
 Développement de l'activité de la mer
 Sensibiliser sur le maritime dès le plus jeune âge
 Secteur de recherche très performant
 Industrie sur le maritime très dynamique

Difficultés

Faible appropriation du fait marin
 Pas assez de partage de connaissance
 Pas assez d'échange entre marins et terriens
 Mauvaise synergie entre métiers dans la région
 Méconnaissance du milieu
 Dans connaissance : études réalisées mais non prises en compte
 Recherche utile au niveau de la prise de décision politique

Ne pas développer trop vite des produits sans disposer du recul nécessaire (triploïdie)
Méconnaissance de la mer : clichés sur des problématiques
Pas de recherche appliquée
Manque de vulgarisation

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Renforcer la formation scientifique des classes de mer
La mer comme sujet d'étude dans les programmes scolaires (comme histoire, math...
Donner une vraie éducation à la mer à tous les Français (défendre le patrimoine maritime français)
Améliore le financement des programmes de recherche, des techniques innovantes
Encourager les locaux à participer à l'activité de nautisme
Savoir faire de la recherche / valorisation des travaux de la recherche / émergence d'une société maritime
Interdisciplinarité de la recherche dans le maritime
Prise en compte au niveau interprofessionnel
Ouvrir sur la connaissance maritime dans tous les domaines
Valorisation des sous-produits (huîtres, coquilles saint jacques, moules)
Meilleure connaissance de la dynamique du sable (trait de côte)
Développer la recherche appliquée, aquaculture pour le développement de nouvelles activités
Stratégie pour assurer une information fiable des personnes

Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Les participants adhèrent majoritairement à la vision tout en faisant part de certaines, interrogations, inquiétudes ou proposition eu égard à l'ambition affichée.

Les points d'adhésion forts sont :

- le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, ou plutôt leur conciliation, pour la conservation de la biodiversité et parce que l'économie dépend intégralement de l'environnement ;
- l'environnement socle et catalyseur d'une économie bleue ;
- une recherche et développement, un savoir-faire et des investissements publics et privés ancrés territorialement ;
- l'attractivité de la façade ;
- Les îles laboratoire du territoire ;
- l'économie bleue : priorités énergies marines, pêche et aquaculture durables ;
- Les formes urbaines légères et réversibles sur les zones exposées au risque de submersion et d'érosion.

Un participant alerte sur le danger des investissements public / privé en faisant référence au rapport récent de la cours des comptes et au bilan au Royaume uni de ce partenariat. Un autre estime que le port de Nantes Saint-Nazaire n'est pas une référence énergétique et écologique.

Le développement des énergies nouvelles, selon certains, devraient passer par une évaluation (rapport investissement / coûts / faisabilité).

Pour certains, il s'agit ne pas être trop ambitieux, notamment avec un objectif fixé à 2030, mais pérenne dans les décisions prises avec les différents acteurs concernés, tandis que d'autres soulignent que la valorisation du potentiel maritime français est en deçà des ambitions.

L'opposition économie / environnement est ressentie comme une source de conflit qui, selon certains, est dépassée par les habitants de la façade.

Un participant mentionne les risques liés à la mise en place d'un zonage des activités, à la définition de zones à usage exclusifs pouvant impacter les activités économiques et usages qui ont permis à la région le développement de son économie et une partie de son identité.

Certains ressentent le besoin de mesures plus concrètes, plus spécifique à la façade.

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- la nécessité de disposer des moyens humains et financiers pour l'atteinte de cette vision ;
- les modes de gouvernance et la concertation nécessaire avec les citoyens et les usagers et / ou les modes d'association à la prise de décision ;
- les dispositions pour limiter l'empreinte des activités intensives et polluantes notamment à l'intérieur de la mer territoriale ;
- la formation (aux métiers de la mer) et la coopération entre les terriens et les marins ;
- les solutions pour les zones déjà urbanisées et exposées à la submersion et à l'érosion au-delà des aménagements de protection ;
- le lien entre l'attractivité du littoral et la valorisation de l'arrière-pays ;
- ce qui permettra, dans cette vision, de développer ce « vivre ensemble » face à une évolution de la société tendant vers l'individualisme.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé de :

- accompagner la vision d'un aspect budgétaire et donner les moyens pour l'atteinte des ambitions. Envisager d'autres modes de financement (par ex. : fraude fiscale, optimisation fiscale) ;
- mettre en place une gouvernance participative de la façade NAMO intégrant les 8 à 10 façades locales de la Bretagne (Assemblée régionale maritime) ;
- associer tous les usagers professionnels et particuliers dont les plaisanciers (plongeurs, pêcheurs à pied, pêcheurs plaisanciers, chasseurs, navigateurs) ;
- aller vers les opposants potentiels et dialoguer (ne pas avoir peur de la confrontation) ;
- développer des groupes de travail interdisciplinaires : état, représentation professionnelle, associations environnementales, particuliers, professionnels de la mer, plus concertation (internet, sondages) ;
- investir dans la recherche pour mieux connaître le milieu marin, la biodiversité, l'impact des activités économiques et anticiper les problématiques à 2030 ;
- instaurer une coopération de l'ensemble des unités et chaires de recherche régionales, nationales, européennes et internationales pour répondre de manière efficace à des questions fondamentales vis-à-vis du changement climatique et travailler à des mesures efficaces pour y pallier dans tous les secteurs ;
- évaluer l'impact des décisions prises au titre de la stratégie nationale ;
- rester sur des objectifs stratégiques et des échanges au cas par cas dans le partage de l'espace maritime pour éviter un cadastre en mer ;
- limiter les afflux de population en espace littoral essentiellement touristique en période estivale ;
- renforcer de la loi littoral ;
- limiter le pouvoir des élus sur les plans d'urbanisme (PLU, SCOT) ;
- instaurer des plans locaux d'urbanisme spécifique au littoral pour répondre aux objectifs locaux ;
- mieux intégrer le recul d'une part importante des côtes dans les plans d'urbanisme ;

- intégrer l'arrière-pays pour répondre aux besoins, problématiques et enjeux du littoral (et réciproquement) ;
- porter la connaissance et l'apprentissage de ces sujets vers les très jeunes comme levier pour une prise de conscience. Développer les classes de mer ;
- définir une vision à 2030 pour chaque secteur, sans multiplier les interdictions ;
- favoriser le principe d'évolution plutôt que d'interdiction. Protéger l'humain et pas que l'environnement (ex : agriculteur, pêche de loisir) ;
- définir des objectifs pour le transport maritime qui déserte les ports bretons et vendéens
- abolir les pavillons de complaisance ;
- diminuer les délais administratifs pour que des projets comme les EMR ne mettent pas dix ans à se réaliser ;
- intégrer la filière nautique (construction, réparation d'équipements) au même titre que la plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir ;
- mettre en place une base de données accessible au public regroupant les acteurs de l'économie circulaire, leurs besoins, et les rebuts et co-produits issus de la filière marine en vue de les valoriser en nouveaux produits ;
- soutenir, notamment financièrement, l'innovation des entreprises travaillant dans le développement durable ;
- comprendre pourquoi les gens ne se sentent pas concernés ;
- développer une réelle vision à long terme pour les énergies marines renouvelables (nouvelle filière, emploi, respect de l'environnement, participation locale, atteinte des objectifs des plans pluriannuels de l'énergie) ;
- agir dans le cadre d'accords internationaux. La mer est mondiale.

Equipe d'animation : DIRM : François Victor, Yves Louis, CMVRH : Valerie Bossard, Annie Corbin-Paoletti, Nicolas Chehere, François Le Bris, MTES/DML : Olivier Letodé, Maruan Basic.

Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?
Atelier citoyen SAINT-NAZAIRE
22 mars 2018

Synthèse

32 participants.

Garant : Jean-François Hélas.

I/ Quels enjeux prioritaires ?

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 21 gommettes.**
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations : 22 gommettes.**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 10 gommettes.
- **La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 16 gommettes.**
- Les activités de défense et de sécurité : 4 gommettes.
- La connaissance, la recherche et l'innovation : 15 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- la gouvernance : 1 gommette.
- le développement du cabotage.
- la contribution à la compétitivité.

II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE
DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE
POUR LES POPULATIONS**

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Ces enjeux concernent l'avenir. Il est nécessaire de préserver la ressource, et d'avoir une convergence entre cet enjeu et celui du développement de l'économie et des emplois.

L'économie maritime concerne de nombreuses activités : industrielles, grâce aux infrastructures portuaires, agro-alimentaires...

Les activités ont un impact sur l'écosystème (exemple du dragage).

Il est nécessaire de développer une écologie industrielle (gestion des ressources et recyclage de la matière et de l'énergie).

La France est en retard dans le développement des énergies marines renouvelables.

La pêche doit être durable, dans un contexte de changement climatique.

La raréfaction de la ressource nécessite le développement de l'aquaculture.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- faire des choix ;
- créer des milliers d'emplois, développer l'économie locale ;
- assurer la pérennité des activités du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire dans le contexte de la transition écologique, et son positionnement dans la façade ; mettre en réseau les ports au lieu de les mettre en concurrence ; développer le cabotage pour le transport de marchandises ;
- développer la recherche, l'innovation (la France est un pays de start up, en lien avec le monde éducatif) ; développer les biotechnologies marines, une économie bleue zéro déchet, une activité écoportuaire verte (écologie industrielle), les énergies marines renouvelables, notamment l'éolien posé et flottant, l'hydrolien... ;
- conforter la place de la plaisance ;
- valoriser le potentiel d'activités sportives et de loisirs au-delà de la période estivale.

Difficultés :

- se donner les moyens financiers des objectifs ;
- définir une priorité entre volet environnemental / volet économique ;
- gérer les estuaires et les cours d'eau : exemple de l'envasement de la Loire ou de la Vilaine ;
- gérer le foncier ;
- manque de connaissance des impacts des activités sur l'environnement, en mer ;
- temporalité entre les projets et les procédures / travaux, acceptabilité des projets ;
- stabilité des positions politiques ;
- entretien des ports ;
- transport vers les îles ;
- problème de débouchés pour les diplômés des écoles de marine marchande ;
- quid du recyclage des bateaux en fin de vie ?

Le développement du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire tout en préservant le milieu constitue à la fois une opportunité et une difficulté.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Affirmer une politique claire pour le développement de l'économie bleue.

Améliorer la gouvernance et la concertation dans le cadre des projets.

Se fixer des objectifs de long terme pour ne pas dégrader le milieu.

Développer la complémentarité entre grands ports maritimes.

Réaménager à terme le port de Nantes en zone de bureaux et activités PME-PMI.

Avoir une gestion dynamique des places de ports.

Partager la connaissance de ce qui se passe en mer, et des impacts des activités, vulgariser, diffuser la culture scientifique.

Investir davantage en recherche et développement. Développer la filière des biotechnologies qui peut apporter des solutions pour réutiliser des effluents rejetés par les entreprises pour produire de la biomasse algale (santé, alimentation...). Développer la connaissance des impacts des mouvements de sédiments et des sols.

Renforcer les contrôles des pratiques de pêche par les affaires maritimes. Développer des zones préservées de toute pêche (ainsi que des périodes). Créer des bassins d'aquaculture au large de la Turballe et du Croisic (Bars, daurades).

Traiter le sujet de la plaisance et des activités de loisirs sur le littoral.

Le développement économique nécessite un meilleur maillage des moyens de transport avec le reste du territoire. Augmenter les interconnexions terre-fleuves-mer. Remettre en place des lignes maritimes. Prolongation de la ligne TGV rapide jusqu'à Nantes.

LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX TERRITORIALES

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Le bon état écologique est essentiel à la santé et la survie de l'humanité et des espèces. Il conditionne pour les générations futures les usages de la mer et du littoral ainsi que le développement des territoires.

La qualité du milieu est déterminante pour le développement des activités (aquaculture, pêche, tourisme (destination mondiale), loisirs, vie sur les littoraux,...).

L'enjeu est de conserver voire d'améliorer les écosystèmes, ce qui rendra également plus abondantes les richesses halieutiques.

L'enjeu de la qualité de l'eau nécessite une approche au niveau du bassin versant. L'ensemble des activités qui s'y déroulent peuvent avoir un impact (impact de l'utilisation des produits phytosanitaires par exemple). La pollution est visible.

Les périodes de sécheresse ont un impact sur la remontée des eaux salées. Problématique de la fermeture du barrage d'Arzal pour permettre la production d'eau douce avec impacts sur les activités nautiques, pollution accrue du milieu.

Le changement climatique a un impact sur le trait de côte qui se modifie.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- il existe des solutions, qui peuvent être trouvées dans les pratiques d'autres pays,
- prise de conscience collective des problématiques de santé publique, plus seulement l'affaire des « écolos » ;
- sensibiliser et développer la connaissance des plus jeunes aux plus âgés ;
- montée en gamme, valeur des emplois ;
- meilleur traitement des eaux urbaines (stations d'épurations) ;
- reconnaissance de la qualité des eaux de baignade (pavillon bleu) ;
- développement des aires marines protégées ;
- action des collectivités : plans de prévention des risques littoraux, volet maritime dans les schémas de cohérence territoriale.

Difficultés :

- pratique des consommateurs (surconsommation de la crème solaire, utilisation des produits d'entretien, engrais...)
- pression foncière, pression économique, conflits d'usages (activités/population) ;
- conséquences des activités terrestres sur la mer ;
- érosion côtière due à l'urbanisation et au changement climatique ;
- gestion des boues de dragage qui ne sont pas reconnues comme des déchets à traiter à terre mais rejetées en mer) ;
- maîtrise des pollutions (industrielles, agricoles, domestiques, mégots de tabac...)
- harmonisation des produits d'entretien (antifouling notamment) pour tous les bateaux (y compris professionnels et défense) ;
- manque de contrôle en matière d'assainissement, problème d'utilisation des réseaux d'eaux pluviales ;
- manque de connaissance du milieu, temps nécessaires pour des analyses fiables, avec des données de référence ;
- manque d'information (pas de communication dans les zones de pêches à pied et autour des îles).
- continuité dans la gestion entre le domaine public maritime et le domaine public fluvial.
- dégazage : amende moins chère que l'action réparatrice.
- dilution de la capacité de décision, problème de gouvernance.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant les principes « pollueur-payeur » (agriculture, boue de dragage, etc.). Sanctionner également les « petits pollueurs ».

Mesurer l'état de la qualité des eaux et de l'environnement, établir un gradient et communiquer régulièrement (comme on le fait pour le taux de chômage). Garantir la pérennité des organismes de connaissance (observatoires...). Développer la connaissance du milieu marin, la partager. Vulgariser. Diffuser les bonnes pratiques. Mettre en place des visites d'entreprises et de découvertes des métiers de la mer pour les touristes et les habitants pour sensibiliser aux enjeux liés à la mer et à la qualité de l'eau.

Faire évoluer les pratiques et les comportements dans tous les secteurs : changer les pratiques agricoles, faire évoluer l'industrie chimique, évolution des habitudes alimentaires, utiliser moins de plastique dans les emballages. Approvisionnement local des cantines scolaires : sourcing local, biologique, sensibilisation/éducation.

Meilleure capacité des stations d'épuration en haute saison. Retraiter les déchets et les boues de dragage. Récupérer l'eau de pluie. Renforcer la réglementation en matière de nautisme (rendre obligatoires les caisses à eaux noires).

Obliger les acteurs à se réunir.

Mettre en place une fiscalité incitative.

Créer un ministère de la mer et du littoral.

LA CAPACITE D'ACCUEIL DU LITTORAL, DES ESPACES MARITIMES ET INSULAIRES ET LEUR ACCES EN FAVEUR DE LA MIXITE DES POPULATIONS ET DE LEURS ACTIVITES

Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :

Maîtrise nécessaire de la pression démographique et touristique (attractivité). Le tourisme représente une part importante de l'économie du littoral, mais problématique de la gestion de l'afflux de population l'été.

Enjeu de mixité sociale, générationnelle, mixité des usages. Croisement des enjeux sociologiques, économiques et environnementaux. Enjeu de protection des personnes face aux risques naturels.

Faire coexister des vocations différentes dans un même espace très convoité (exemple : industrie/plaisance, énergies marines renouvelables/pêche/plaisance).

Enjeu très important pour la préservation du littoral, des zones humides et des îles, et pour la gestion de la ressource en eau.

France, première nation pour le nautisme.

Accueil des grands paquebots.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Opportunités :

- un littoral encore attractif et accessible, avec de bons outils d'urbanisme ;
- une bonne gestion de l'espace contribue au développement durable, prise de conscience en cours de l'importance de partager la mer ;
- se baser sur un état des lieux fiable.
- des relais de médiation existent : écoles de voile, encadrants activités nautiques, maîtres nageurs...
- marque France porteuse.

Difficultés :

- cohabitation des différentes activités, maintien des terres agricoles, gérer l'attractivité touristique, mixité sociale, accueil de population à plus faibles revenus, résidents permanents vs. résidences secondaires ;
- niveau des infrastructures (transports, assainissement, gestion des déchets...)
- activités nautiques particulièrement concernée, mais peu évoquée ;

- compréhension des enjeux par le public ;
- capacité d'action de la société nationale de sauvetage en mer - SNSM;
- répartition des rôles entre les différents niveaux de collectivités et avec l'État.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Planification en mer. A terre, utiliser les outils d'urbanisme et d'aménagement (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, périmètre de protection des espaces agricoles et naturels, loi littoral...). Conserver des espaces communs grâce à l'action du conservatoire du littoral. Elaborer des schémas d'aménagement terrestre concerté avec les activités maritimes et portuaires.

Innover pour réaliser des infrastructures qui puissent s'adapter aux variations de populations. Requestionner les orientations /solutions du passé, notamment en matière touristique. Fluidifier, diversifier les modes de transport. Améliorer la gestion des ports de plaisance, développer les ports à sec.

Sensibiliser à la protection de l'environnement (panneaux, plaquettes...) et pédagogie, code de bonne conduite. Classes de mer. Déployer des médiateurs sur le littoral, l'estran. Mettre en place une meilleure signalisation en mer côtière (comprendre où on est et l'impact de sa présence). Former les personnes qui naviguent (danger, respect des règles).

Offrir les conditions d'une participation de tous les citoyens aux différentes instances.

Soutenir les associations environnementales.

Bien définir ce qu'est la capacité d'accueil d'un territoire.

Définir une politique du logement, notamment à visée sociale dans les stations balnéaires.

Appliquer les principes de l'écologie industrielle.

III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Les participants adhèrent majoritairement à la vision, mais l'un des participants trouve que des mots manquent : « compétitivité », « éducation », « faire des choix », « conditions du succès », « méthode opératoire ». Un autre la trouve « trop ambitieuse », il est nécessaire de prioriser.

Les points d'adhésion forts sont :

- La transversalité de la vision, sa cohérence, ses grands principes vertueux ;
- La gestion de la bande littorale et de la mer (urbanisation, métropolisation, maintien des espaces publics, des terres agricoles, prise en compte de l'environnement marin et terrestre, surveillance des écosystèmes, études d'impacts) ;
- Le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, ou plutôt leur conciliation, pour la conservation de la biodiversité et parce que l'économie dépend intégralement de l'environnement ; c'est également une nécessité pour lutter contre les effets du changement climatique ;
- Le développement de l'économie bleue ;
- l'importance de la transition numérique (qui pourrait également contribuer à la surveillance des infrastructures littorales), mais tout en considérant qu'elle est très « énergivore » et qu'il existe encore une fracture numérique.

La question du grand port maritime de Nantes Saint – Nazaire fait l'objet de débats, entre volonté de le voir se développer et accord avec la vision proposée en 2030, mais interrogation quant à la réalité et à la concurrence avec les autres ports.

Le vœu d'une mixité sociale est difficile à atteindre pour un des participants qui demande d'arrêter la construction de logements sur le littoral « quels qu'ils soient ».

Un participant souligne que la transition énergétique ne doit pas concerner seulement les îles et fait référence aux anciens moulins à marée du Golfe du Morbihan. C'est l'ensemble du littoral qui devrait être la vitrine.

Les aspects géopolitiques des choix réalisés en matière de modèle économique devraient être interrogés (relations internationales dans le contexte du Brexit, mondialisation).

La vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- les moyens dédiés à l'atteinte de cette vision ;
- Les modes de gouvernance et la concertation nécessaire.
- le développement de la filière du nautisme et de la plaisance, et le développement des activités et loisirs nautiques (dont dimension sportive et compétitive), leur coexistence avec d'autres activités, notamment l'été dans la bande des 300 mètres ;
- le problème des risques naturels : érosion du trait de côte et submersion marine et les conséquences sur la population concernée par ces risques. Il conviendrait de faire état des dispositifs mis en place pour sauvegarder la population et les infrastructures en cas de survenue de risques naturels majeurs (plans de prévention des risques littoraux, plans de prévention du risque inondation, plans communaux de sauvegarde, programmes d'action de prévention des inondations, stratégies locales de gestion du risque inondation...) ;
- le développement des biotechnologies marines (micro-algues...) ;
- la temporalité des activités et leur répartition sur le littoral, la création d'espaces préservés de toute activité ;

- la mise en place de mesures de réparation à la suite de pollutions ou de dommages à l'environnement.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- que l'État fasse en sorte que la cohésion des habitants soit une réalité autour d'un modèle de société renouvelée : donner un sens et une vision commune partagée ;
- de multiplier les présentations publiques de la vision maritime ;
- de hiérarchiser les étapes, de se concentrer sur certaines, fixer des règles claires, et faire confiance aux acteurs, d'avoir des politiques publiques réactives ;
- d'analyser 3 pays qui ont bâti une stratégie qui s'est traduite dans les faits : Canada, Pays-Bas, Danemark ;
- de mettre en place des garde-fou pour assurer un développement des projets économiques respectueux de l'environnement ;
- d'améliorer ou de créer des structures de dialogue et de décisions spécifique à la mer et au littoral, avec une clarification des rôles pour assurer la prise de décisions ;
- d'accompagner les appels d'offres et de projets pour une meilleure acceptabilité et un développement plus sûr des projets ;
- De soutenir la recherche et l'innovation, ainsi que le développement de démonstrateurs (CO₂ → microalgues → production d'énergie et dépollution).
- d'agir spécifiquement en direction des jeunes pour favoriser la culture, la connaissance, l'identité du territoire ; mettre en place des cycles de formation sur les temps périscolaires ;
- De respecter la loi littoral, avec une vigilance particulière sur la délivrance des permis de construire, d'adapter les logements aux spécificités du littoral ;
- De sensibiliser aux effets du changement climatiques les résidents, touristes, élus et aménageurs pour une meilleure acceptabilité sociale des projets d'aménagement résilients ;
- De mettre en place une dotation climat pour les établissements publics de coopération intercommunale pour soutenir les politiques d'adaptation du territoire au changement climatique (repli stratégique...) ;
- d'accélérer la mise en place des énergies marines renouvelables, de prioriser le mix énergétique (quid de l'énergie marémotrice?).

Une analyse comparative de la France dans le monde et de la contribution de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest à la stratégie globale serait utile.

Un participant évoque la nécessité de développer les liens terrestres entre la façade et le reste du territoire avec par exemple la création de trains containers Nantes-Lyon-Nantes ou bien encore l'amélioration des liaisons Nantes-Roissy-Nantes.

L'un des participants regrette enfin que le temps soit trop court pour pouvoir donner un avis en ayant bien cerné les idées proposées.

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : François VICTOR, Yves LOUIS ; DDTM : Cécile TOUGERON; CVRH: Valérie BOSSARD, Patrick OLLIVIER, Marc ALLARD; DEB : Sophie-Dorothee DURON ; DML : Olivier LAROUSSINIE, Julia JORDAN.

